



HAL
open science

” Yémen nouveau, futur meilleur ”? Retour sur l’élection présidentielle de 2006

Marine Poirier

► **To cite this version:**

Marine Poirier. ” Yémen nouveau, futur meilleur ”? Retour sur l’élection présidentielle de 2006. Chroniques yéménites, 2008, 15, pp.129-159. halshs-00368270

HAL Id: halshs-00368270

<https://shs.hal.science/halshs-00368270>

Submitted on 17 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Yémen nouveau, futur meilleur » ?

Retour sur l'élection présidentielle de 2006¹

Marine POIRIER
Doctorante IEP-IREMAM, Aix-en-Provence

« C'était la première fois que les gens scandaient un autre nom que celui de Ṣāliḥ et brandissaient une autre photo que la sienne. [...] C'était impossible que bin Shamlān [candidat de l'opposition] gagne l'élection mais le plus important, c'est le fait qu'il y ait eu pour la première fois de la concurrence. [...] L'essentiel c'est d'avoir réussi à faire baisser le pourcentage de Ṣāliḥ. »

Sa'īd Thābit, journaliste et membre d'*al-Iṣlāḥ*.²

Le 17 juillet 2005, lors de la célébration du 27^{ème} anniversaire de son accession au pouvoir, 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ, président de la République Yéménite, déclare qu'il ne se présentera pas à sa propre succession lors de l'élection de septembre 2006.³ Il explique alors que son retrait doit favoriser l'émergence de nouvelles figures à la tête de l'État et l'engagement du pays sur la voie d'une transition pacifique du pouvoir.⁴ Deux jours plus tard, l'annonce de l'augmentation des prix offre à Ṣāliḥ l'occasion d'opérer un premier retour sur la scène nationale.⁵ Alors que les émeutes éclatent dans le pays, il s'érige en médiateur paternaliste et bienveillant entre le peuple et le gouvernement et obtient rapidement une réduction de la hausse des prix.⁶ L'assurance avec laquelle il court-circuite l'action de son premier ministre, 'Abd al-Qādir Bā-Jammāl⁷, constitue en fait le premier

¹ Cet article est tiré de « Les élections présidentielles du 20 septembre 2006 au Yémen : entre ouverture avérée et verrouillage assuré », mémoire de Master 2 Modes d'Action Politique Comparés que j'ai présenté à l'IEP d'Aix-en-Provence en juin 2007.

² Entretien avec l'auteur, 20 février 2007, Sanaa.

³ Ont lieu conjointement le 20 septembre l'élection présidentielle et l'élection des assemblées locales.

⁴ Le lendemain, l'hebdomadaire du parti du président, *al-Mithāq*, titre « Il n'y a personne d'autre que toi ! » (18 juillet). Pour un autre regard sur l'annonce du retrait du président, lire « Mubādara muhima yaktanifhā al-ghumūd », *al-Nidā'* (hebdomadaire indépendant), 20 juillet 2005.

⁵ Le 19 juillet, l'hebdomadaire du parti d'opposition *al-Iṣlāḥ* (parti à référent islamique) *al-Ṣaḥwa* annonce l'augmentation des prix des dérivés pétroliers (de 17 à 45 YR/litre pour le diesel et de 35 à 65 YR/litre pour l'essence). Cette hausse n'est en fait qu'une baisse des subventions d'État, exigée depuis longtemps par la Banque Mondiale. En effet, ces subventions entament fortement le budget du gouvernement yéménite et l'empêchent de s'investir dans d'autres secteurs.

⁶ Les émeutes éclatent le mercredi 20 juillet et font entre 40 et 80 morts (officiellement, 22). L'intervention de l'armée met fin aux derniers troubles le 22 juillet. Le 25 juillet, *al-Mithāq* titre « Qui est derrière la planification de mercredi du trépas, du pillage et de la destruction ? ». Voir aussi dans *al-Nidā'* (27 juillet) le poème *Mercredi des ruines* de 'Abd al-Karīm al-Rāziḥi sur « l'intifāda du diesel ».

⁷ 'Abd al-Qādir Bā-Jammāl a été premier ministre du 31 mars 2001 au 31 mars 2007, date de sa démission. Il a été remplacé ensuite par 'Alī Muḥammad Mujawwar.

indice de son coup de force à venir. Après avoir feint d'assentir à la candidature lors d'une conférence de son parti, le Congrès Populaire Général (CPG), le 17 décembre, le président assure dans la presse, en février 2006, qu'il ne s'engagera pas dans la course électorale, entretenant l'ambiguïté sur sa décision.⁸ Le deuxième acte de l'intrigue se déroule à Aden, lors du congrès extraordinaire du CPG pour l'investiture du candidat à l'élection. Le 22 juin, 'Alî 'Abd Allâh Şâlih aurait alors refusé en ces termes sa désignation : « Je ne suis pas un chauffeur de taxi que peut louer le Congrès ou que peuvent louer les forces politiques pour faire ceci ou pour l'intérêt de cela. Je veille en premier lieu aux intérêts de cette nation. [...] Je ne suis pas une couverture pour la corruption, celle d'un parti politique ou de pouvoirs particuliers [...], de ceux-là qui la mettent sur le compte de la réputation de 'Alî 'Abd Allâh Şâlih et de son combat, sa sueur et sa vigilance jour et nuit pour les intérêts de cette nation. »⁹ Au cours des jours suivants, des manifestations populaires « spontanées » exhortent le président à réviser sa décision. L'hebdomadaire *al-Mithâq*, organe du CPG, titre alors « Ne te retire pas ! », « L'opinion publique refuse la position du président et personne au sein du CPG n'accepte le retrait » ou encore « Le président 'Alî 'Abd Allâh Şâlih est le candidat du consensus national et c'est à lui de répondre à la volonté du peuple ».¹⁰ Le drame se dénoue le 24 juin : 'Alî 'Abd Allâh Şâlih annonce devant une foule enjouée rassemblée sur la place Sab'în à Sanaa qu'il participera à l'élection : « Je me soumetts aux demandes du peuple [...] Je suis avec vous, afin que nous naviguions ensemble vers les rivages de la sécurité »¹¹. Il déclare alors au quotidien yéménite *al-Thawra* « qu'il ne pouvait pas rester insensible aux larmes de son peuple et qu'il avait entendu l'appel des millions de citoyens descendus dans les rues à travers tout le pays, sentant que l'heure était grave et que les ennemis de la révolution, de la République, de l'unité et de la démocratie fourbissaient leurs armes en attendant la fin de son règne ».¹²

En jouant sur les peurs d'instabilité et de fragmentation du pays, 'Alî 'Abd Allâh Şâlih mobilise ses soutiens populaires, et moyennant un joli pied de nez à son parti, troque symboliquement son titre de « candidat du Congrès Populaire Général » (*murashshah al-Mu'tamar al-sha'bi al-'âm*) pour celui, plus prestigieux, de « candidat du peuple » (*murashshah al-sha'b*).¹³ En invoquant la volonté populaire, en s'en proclamant le légitime interprète, Şâlih réussit un coup de force symbolique : il protège et cimente sa fonction d'unique représentant du peuple au sommet de l'État. Au niveau international, le silence des puissances étrangères sur cette chronique d'un retour annoncé ressemble à un encouragement à peine caché pour l'extension du mandat de 'Alî 'Abd Allâh Şâlih. Il contribue à justifier l'idée que son retrait pourrait déstabiliser le pays.

⁸ JOHNSEN, 2006 (a) et (b).

⁹ Pour l'ensemble du discours du président, voir « Le président de la République : Pas de craintes... Le navire vogue vers les rivages de la sécurité. », *Al-Mithâq*, 24 juin 2006, p.3.

¹⁰ *Al-Mithâq*, 24 juin 2006, première page.

¹¹ Discours de 'Alî 'Abd Allâh Şâlih, retranscrit dans *Al-Mithâq* le 26 juin 2006, p.3. À l'occasion du retour du président, l'hebdomadaire publie le 26 juin un numéro supplémentaire à sa diffusion habituelle et titre « Les foules se réjouissent de la réponse du président à leur volonté ».

¹² D'après Hadidi S., « Je cède à vos pressions et je reste président », *Courrier International*, n°829 (traduction depuis un article publié dans *Al-Quds al-'Arabî*, Londres), septembre 2006. Lors d'un entretien télévisé avec la chaîne *al-'Arabiyya* le 14 juillet 2006, il déclare : « Après avoir vu les forces politiques assurer que la scène [politique] n'était pas prête, j'ai ressenti de la peur, et l'anxiété m'a envahi au regard de toutes les réalisations qu'a connues la nation. »

¹³ Selon l'expression de Mujib al-Ânisî, membre du Secrétariat général et vice président du département Politique du CPG, entretien avec l'auteur, 26 février 2007, Sanaa.

Le président perd tout de même une part des bénéfices captés à l'annonce de son départ et de l'ouverture des portes de l'alternance : pour beaucoup de Yéménites, cette séquence n'est qu'une nouvelle « comédie », une démonstration de pouvoir de la part de celui qui domine la scène politique du Yémen depuis une trentaine d'années. Cette mise en scène, qui n'est pas sans rappeler celle conçue par Şâliḥ à la veille de l'élection présidentielle de 1999,¹⁴ ne nuit pourtant pas durablement au président, qui récupère une large part des dividendes du discours démocratique en concédant à l'élection présidentielle du 20 septembre 2006, et pour la première fois dans l'histoire du Yémen, une dimension concurrentielle. En effet, la suite de l'épisode, qui voit le retour de Şâliḥ dans la course électorale, semble marquer tout autant la consolidation du régime en place que le développement d'une concurrence crédible. La candidature conjointe des partis de l'opposition, réunis en une Rencontre Commune (*al-Liqâ' al-mushtarak*), réussit de manière spectaculaire à transcender le clivage opposant traditionnellement (mais pas systématiquement) sur les scènes politiques arabes les partisans de la gauche nationaliste et socialiste aux formations islamistes. Bien plus, l'opposition assume pour la première fois pleinement son rôle, en menant une campagne offensive contre le président sortant et son dispositif de pouvoir centralisateur. L'ouverture de la scène politique constitue un progrès réel en vue d'une transition pacifique du pouvoir, mais quelles en sont les limites ? Dans quelle mesure le discours de l'opposition parvient-il à remodeler un champ politique largement dominé par le président et son parti ? Quant aux transformations manifestes de l'enjeu électoral, éloignent-elles significativement le Yémen de la « norme institutionnelle arabe » et des syndromes de l'autoritarisme, tels que la limitation des possibilités d'alternance et la reproduction des dissymétries de pouvoir ?¹⁵

Notre réflexion s'inscrira tant que possible au-delà de l'unique horizon électoral, en interrogeant moins l'exercice en lui-même que les développements qu'il a entraînés sur la scène politique yéménite dans « l'après-élection ». Nous nous demanderons dans quelle mesure l'élection a pu augurer des bouleversements qui parcourent le terrain politique depuis : si la dimension concurrentielle a conforté à la fois le président, l'opposition et les électeurs, comment expliquer alors la multiplication des protestations ? En offrant de nouveaux horizons pluralistes sans toutefois engager le pays sur la voie d'une détente majeure de l'espace politique ou d'un renoncement au culte du président, l'élection n'a-t-elle pas favorisé l'essor de nouvelles formes de contestation politique ? Plus généralement c'est la question de l'ambivalence des enjeux électoraux qui sera discutée. En effet, l'élection semble consacrer non seulement la percée d'un discours critique vigoureux et la consolidation de dynamiques unitaires dans l'opposition, mais aussi l'aggravation des techniques de verrouillage du système et la dégradation du climat politique, économique et social. Le repli défensif puis la charge coercitive du régime, en traduisant les craintes d'une maîtrise imparfaite de l'élection, n'ont-ils pas fragilisé l'architecture du pouvoir et favorisé une radicalisation des contestations ?

¹⁴ 'Alī 'Abd Allāh Şâliḥ prétendit jusqu'au 8 juillet 1999 ne pas vouloir se présenter, « attendant la venue éventuelle d'une 'personnalité plus forte » ! BURGAT, 2000.

¹⁵ Sans toutefois verser dans une forme de « substantialisme de l'autoritarisme », comme si celui-ci constituait une « marque déposée » de l'aire culturelle arabe. Voir CAMAU et GEISSER, 2003.

La brèche concurrentielle de 2006 : une rénovation du jeu politique yéménite ?

Seule république de la Péninsule arabique, le Yémen se singularise encore à l'échelle du monde arabe par sa recette inclusive, c'est-à-dire l'intégration sur l'échiquier politique de l'ensemble des forces politiques réelles, notamment des partis à référent islamique¹⁶ Elle est pourtant fragilisée par une tendance à la concentration du pouvoir entre les mains du président 'Alî 'Abd Allâh Şâliḥ et de son parti, le Congrès Populaire Général (CPG). La formule qui avait permis le développement du pluralisme partisan et la mise en place d'institutions démocratiques au lendemain de l'unité en 1990, alors que les élites politiques des ex République Arabe du Yémen (au nord) et République Démocratique et Populaire du Yémen (au sud) cherchaient un équilibre assurant leur propre survie dans le cadre de la nouvelle République Yéménite, éclate en 1994 avec l'affrontement de leurs armées respectives.¹⁷ L'élimination du mouvement sécessionniste dans le Sud entraîne en partie celle du Parti Socialiste Yéménite (PSY), exclu de la coalition gouvernementale. À partir de 1997, ce sont les islamistes du Rassemblement Yéménite pour la Réforme (*al-İslâḥ*), associés à l'exercice du pouvoir depuis 1993, qui en sont écartés : le CPG, consolidé par sa victoire aux législatives, mène désormais seul le gouvernement.¹⁸ Car c'est bien au niveau du Parlement que la contraction du champ politique se manifeste le plus clairement : alors que la tenue régulière d'élections semblait conforter les dynamiques pluralistes, le système du scrutin uninominal majoritaire à un tour en a précipité l'effritement, faisant, dans une certaine mesure, perdre au Parlement sa capacité à représenter les forces politiques réelles¹⁹ mais aussi à orienter les politiques menées par le gouvernement et à l'en tenir responsable.²⁰ Or, si le pluralisme s'éclipse progressivement du Parlement, il apparaît pour la première fois en 2006 au niveau de l'élection présidentielle. 'Alî 'Abd Allâh Şâliḥ concède en effet au scrutin la dose de concurrence qui y avait jusqu'alors fait défaut. Dans quelle mesure cette situation de compétition électorale entraîne-t-elle une rénovation de fond du jeu politique ? Contraste-t-elle significativement avec les dynamiques électorales récentes ? Quels sont les processus de transformation à l'œuvre dans l'orientation des luttes politiques ?

La détente du monopole présidentiel

La transformation des tendances centralisatrices du pouvoir

Sans toutefois endommager la dynamique générale de personnalisation de la présidence, l'élection de 2006 constitue une rupture majeure par rapport à la condamnation,

¹⁶ Pour l'analyse de cette « recette yéménite », voir BURGAT, 1999.

¹⁷ À l'expression « guerre civile », nous préférons celle de « guerre », les affrontements de 1994 étant bien ceux de deux armées, et non de deux populations civiles. Sur ce point, voir DRESCH, 1995.

¹⁸ En 1997, le CPG obtient 63% des sièges et *al-İslâḥ* 18%, tandis que le PSY disparaît du Parlement après son boycott des élections. « CSER », 2006.

¹⁹ Toutefois, notons bien que le CPG est un parti complexe marqué par la variété des positions adoptées par ses cadres et militants et au sein duquel des voix politiques divergentes s'expriment librement. Ainsi, le monopole du CPG ne se traduit ni par un unanimité, ni par une exclusion totale des forces réelles de la scène politique.

²⁰ De la composition plurielle de 1993 (40% CPG, 20% *al-İslâḥ* et 18% PSY), qui avait permis la constitution d'un gouvernement tripartite (CPG, PSY et *al-İslâḥ*), il ne reste qu'un souvenir amer en 2003, au lendemain des troisièmes élections législatives yéménites : le CPG y gagne 76% des sièges, *al-İslâḥ* 15% et le PSY, encore meurtri par son boycott de l'élection précédente, 2%. *Ibidem*.

jusqu'alors, des perspectives de succession à 'Alî 'Abd Allâh Şâlih. Ce dernier a fait carrière dans l'armée avant d'accéder au pouvoir en 1978, suite à l'assassinat du président Aḥmad al-Ghashmî. D'abord membre du Conseil présidentiel temporaire, il est élu le 17 juillet président de la République et Commandant en chef des forces armées par une assemblée constituante. Secrétaire général du Congrès Populaire Général (CPG) depuis sa création en 1982, il est reconduit à la présidence de la République Arabe du Yémen (RAY) le 22 mai 1983 et le 17 juillet 1988.²¹ Lors de l'unité, le 22 mai 1990, Şâlih prend la tête du Conseil présidentiel qui doit diriger collégialement la jeune République Yéménite.²² Au lendemain de la guerre de 1994, sa présidence est renforcée : le Conseil présidentiel est remplacé par un Conseil consultatif qui l'élit président le 1^{er} octobre pour un mandat de cinq ans.²³ En 1999, l'introduction du suffrage universel direct ne transforme pas franchement les perspectives d'alternance au sommet de l'État, puisque le seul adversaire toléré au président émane des rangs mêmes de son parti. En effet, Najîb Qaḥṭân al-Sha'bi (fils du premier président du Sud Yémen), qui se présente comme « indépendant », est député du CPG depuis 1997, tandis que dans les rangs de l'opposition réelle, le rassemblement autour de la candidature de 'Alî Şâlih 'Ubâd (dit Muqbil), secrétaire général du Parti Socialiste Yéménite, ne suffit pas à en assurer la nomination par le Parlement.²⁴ Alors qu'*al-Işlâḥ* soutient la candidature de 'Alî 'Abd Allâh Şâlih, et cela avant même que ce dernier ne la communique officiellement, Muqbil et ses partisans appellent au boycott d'un scrutin dont les résultats sont connus à l'avance. Le 23 septembre, suite à une campagne s'apparentant davantage à un festival à la gloire du président qu'à un affrontement d'idées et de programmes politiques différenciés, 'Alî 'Abd Allâh Şâlih est reconduit sans surprise pour un nouveau quinquennat, avec plus de 96% des suffrages.²⁵ Deux ans plus tard, le quinquennat se transforme en septennat par le jeu des amendements à la Constitution.²⁶

À la veille de la deuxième élection présidentielle au suffrage universel direct, en 2006, la donne a manifestement changé. L'opposition s'est constituée en une Rencontre Commune (*al-Liqâ' al-mushtarak*), rassemblant *al-Işlâḥ*, le parti socialiste, les nassériens et deux partis à référent zaydite autour d'un programme politique commun. Unifiée, elle parvient à imposer quelques transformations dans les modalités d'organisation, de tenue et de contrôle de l'élection présidentielle ainsi que dans celles de l'élection des assemblées locales (21 assemblées de gouvernorat et 333 assemblées de district) qui ont lieu conjointement le 20 septembre. L'accord du 18 juin 2006 entre le CPG et la Rencontre Commune assure

²¹ DRESCH, 2000, p.148-149, et BURGAT, 2000.

²² Le Conseil présidentiel est composé de cinq membres : un président (CPG), un vice-président (PSY), ainsi que deux membres du CPG et un membre du PSY. En 1993, un nouveau Conseil est élu et 'Abd al-Majîd al-Zindânî (*al-Işlâḥ*) y remplace 'Abd al-Karîm al-'Arashî (CPG). En pratique, plutôt que collégiale, la présidence est double : d'un côté, 'Alî 'Abd Allâh Şâlih, et de l'autre, le vice-président 'Alî Sâlim al-Bîḍ, secrétaire général du PSY depuis 1986.

²³ Le 29 septembre 1994, près de la moitié des articles de la Constitution sont amendés par le Parlement et 29 articles y sont ajoutés. Le Conseil consultatif se compose de 59 membres désignés par le président. PHILLIPS, 2007.

²⁴ Muqbil rassemble autour de lui le PSY, le Parti Unioniste Populaire Nassérien, le Parti Arabe Socialiste et Nationaliste du *Ba'ih*, *al-Haqq* et l'Union des Forces Populaires (deux partis à référent zaydite). Il reçoit 2,3% des suffrages (contre les 10% nécessaires à sa nomination) lors de l'élection au Parlement des candidats à la présidence le 21 juillet. BURGAT, 2000.

²⁵ Şâlih obtient 96,2% des voix contre 3,8% pour al-Sha'bi (sur l'ensemble des votes valides). Sur 5 600 119 électeurs inscrits, 3 772 941 s'expriment (taux de participation : 67,4%). *Ibidem* et « CSER », 2006.

²⁶ Ces amendements s'appliquent au mandat présidentiel en cours (considéré comme le premier mandat de Şâlih) et sont approuvés par référendum le 20 février 2001. Ils étendent à 6 ans le mandat des députés et transforment le Conseil consultatif en chambre haute (*Majlis al-shûrâ*).

l'ouverture discrète mais réelle de l'exercice électoral.²⁷ L'entente concerne principalement le rééquilibrage entre l'opposition et le parti au pouvoir au sein des structures de supervision des élections et la réduction de la confusion couramment faite entre l'État et le parti au pouvoir. Aux sept membres originels composant le comité central de la Commission Suprême pour les Élections et le Référendum (CSER), organe indépendant devant assurer l'organisation des élections et leur transparence, l'accord prévoit l'ajout de deux membres de la Rencontre Commune, afin d'approcher un équilibre entre le CPG (5 membres) et l'opposition (4 membres).²⁸ De même, la formation des commissions électorales principales et locales qui en dépendent est révisée afin de permettre une répartition plus juste (54% de sièges pour le CPG contre 46% pour la Rencontre Commune). Les responsables du CPG et de la Rencontre Commune s'accordent également sur le principe de neutralité des médias publics, de l'administration et de l'argent public. Ainsi, est convenue l'allocation d'un espace égal et suffisant dans les médias publics à l'ensemble des partis participant aux élections ainsi qu'aux candidats à la présidentielle, afin qu'ils puissent y présenter leur programme et exprimer leurs opinions. L'engagement inclut l'interdiction pour toute personnalité chargée d'une fonction publique de faire don ou de promettre la réalisation d'un projet financé par l'argent public pendant la campagne, précisant que ni l'administration publique ni le denier public ne doivent servir l'intérêt d'un parti politique. De ce fait, l'accord stipule que le budget alloué selon la loi aux candidats à la présidentielle doit être distribué de manière équitable, et cela sous la supervision du Parlement. Enfin, l'utilisation des équipements publics, mosquées et salles de prière à des fins politiques est explicitement prohibée. Ces grands principes, qui sont les contreparties de la participation de l'opposition aux élections, doivent garantir la conduite d'élections libres et transparentes et prévenir la confusion classique entre le candidat du CPG et l'État. Comme nous le verrons par la suite, ces promesses sont régulièrement violées au cours de l'épisode électoral.

La percée de dynamiques pluralistes : des candidatures polychromes

Si les accords du 18 juin engagent la formule politique yéménite dans une rénovation de fond, la nomination des candidats en est la manifestation formelle. Soixante-quatre personnes soumettent leur candidature. Elles doivent d'abord se conformer aux conditions d'éligibilité fixées par l'article 106 de la Constitution : être âgé d'au moins 40 ans, être né de parents yéménites, jouir de ses droits civils et politiques, être de bonne moralité et pratiquer ses devoirs islamiques, ne pas avoir été mêlé à une affaire dégradant l'honneur ou l'honnêteté (ou en avoir été acquitté) et enfin, ne pas être marié (ou prévoir de se marier) à une femme étrangère. Ensuite, il leur faut recueillir 5% des voix du Parlement (*Majlis al-nuwwâb*) et de la Chambre consultative (*Majlis al-shûrâ*), réunies en une Assemblée nationale (contre 10% en 1999).²⁹ Le 29 juillet 2006, l'Assemblée désigne les cinq candidats à l'élection : 'Alî 'Abd Allâh Şâlih est nommé candidat du CPG, Fayçal bin Shamlân de la Rencontre Commune des partis de l'opposition, Yâsîn 'Abduh Sa'îd du Conseil National des Partis d'Opposition (*al-Majlis al-waṭanî li-l-aḥzâb al-mu'ârada*), Aḥmad al-Majîdî et Fathî al-'Azab candidats indépendants. Yâsîn 'Abduh Sa'îd, adjoint au ministre du Travail et des Affaires sociales et président du Parti Démocratique Nassérien, est largement assimilé au

²⁷ *Ittifâq al-mabâdi'*, reproduit dans « Al-'Aşima », 2007, p.113-116.

²⁸ La CSER est un corps permanent établi par la Constitution et la Loi générale électorale de 2001. Les commissaires sont nommés par le président à partir d'une liste de quinze personnes proposée par le Parlement.

²⁹ Il ne restait au moment du vote que 49 candidatures, les autres ayant été retirées ou exclues par l'Assemblée le 13 juillet pour non-conformité aux exigences constitutionnelles. KHADARI (al-), 2007, p.44.

CPG.³⁰ De même, le Conseil National des Partis d'Opposition dont il est le candidat rassemble, en dépit de sa dénomination, des formations dont la proximité au pouvoir est convenue.³¹ Les deux autres candidats indépendants sont affiliés, l'un aux « socialistes », l'autre aux « islamistes » : Aḥmad al-Majîdî, ancien cadre du PSY diplômé en sciences politiques et sociales à Moscou, a été gouverneur de Ibb entre 1992 et 1994 alors que Faṭḥî al-'Azab, professeur de chimie à la Faculté de sciences de l'Université de Sanaa, est l'ancien secrétaire adjoint de la section sanaanie d'*al-Iṣlâḥ*. Évidemment, la campagne se fait davantage sur l'opposition entre Faṣṣal bin Shamlân et 'Alî 'Abd Allâh Ṣâliḥ que dans une compétition ouverte avec ces autres candidats, qui restent largement minoritaires, voire marginaux, et qui n'ont pas les moyens de concurrencer le président sortant.

Faṣṣal bin Shamlân, ingénieur, né en 1934 dans la province du Hadramaout, a été ministre des Travaux publics et des Transports au sein du premier gouvernement de Qaḥṭân al-Sha'bi dans le Yémen du Sud en 1967, puis député du Haut Conseil du Peuple (parlement de la République Démocratique et Populaire du Yémen) entre 1971 et 1990. Au lendemain de l'unité, il a occupé la fonction de ministre du Pétrole de l'automne 1994 au printemps 1995, avant de donner sa démission en protestation contre la corruption de l'administration publique. Élu député indépendant en 1993 et en 1997, il s'est retiré du Parlement en 2001, refusant l'extension du mandat des députés prévu par les amendements constitutionnels.³² Le 2 juillet 2006, il est officiellement choisi par la Rencontre Commune des partis de l'opposition comme candidat à l'élection présidentielle. Vraisemblablement, l'intégrité et l'honnêteté supposées du personnage ont séduit l'opposition, qui insiste d'ailleurs tout au long de la campagne sur les qualités de son candidat : pour 'Alî al-Ṣarârî, membre du Parti Socialiste Yéménite et directeur de la campagne médiatique de Faṣṣal bin Shamlân, la promotion d'un homme « propre » a donné du crédit à un programme en partie centré sur la lutte contre la corruption tout en envoyant un symbole fort aux bases populaires.³³ La nomination d'un indépendant, après des négociations agitées, vient aussi partiellement régler les conflits de leadership au sein de la Rencontre Commune. Car derrière bin Shamlân, c'est l'ensemble, ou du moins une partie importante du spectre de l'opposition qui mène la campagne, en naviguant des concessions idéologiques au pragmatisme politique. En effet, l'ouverture de la scène électorale permet à l'opposition coalisée de s'affirmer et de venir défier le président Ṣâliḥ en jouant sur des méthodes de mobilisation et des marqueurs politiques dont la popularité déborde largement l'horizon limité du scrutin. Elle consacre le succès des dynamiques unitaires de l'opposition, dynamiques qui auraient bien pu être entamées par les appréhensions réciproques et les mémoires conflictuelles présentes aux extrémités de son champ. Le soutien d'un Frère musulman à bin Shamlân, ancien cadre de la République du Sud Yémen, régime et idéologie socialistes en opposition auxquels il s'est construit et qu'il a parfois même combattus, était tout sauf évident.³⁴

³⁰ Le Parti Démocratique Nassérien (*al-Hizb al-nâṣirî al-dîmuqrâṭî*), proche du CPG, ne doit pas être confondu avec l'Organisation Unioniste Populaire Nassérienne (*al-Tanzîm al-wiḥdawî al-sha'bi al-nâṣirî*) qui se trouve dans les rangs de l'opposition réelle.

³¹ Cette formation est caractéristique de la stratégie de clonage (*istinsâkh* ou *tafrîkh*) du régime : l'introduction d'homonymes proches, en brouillant les distinctions possibles entre l'authentique et la copie, neutralise l'opposition et en aggrave la fragmentation. DETALLE, 1996, p.344 et DRESCH, 2000, p.189.

³² « Yemen Observer », 2007 : *Cultivating the desert, Yemeni elections*, Sanaa, 128p.

³³ 'Alî al-Ṣarârî, entretien avec l'auteur, 28 janvier 2007, Sanaa.

³⁴ Même si, il faut le rappeler, bin Shamlân ne s'est jamais engagé auprès du PSY et a même participé en 1990 à la fondation d'*al-Minbar al-yamanî al-ḥurr*, parti réformiste à référent islamique pouvant se définir comme l'équivalent des Frères Musulmans dans le Yémen du Sud, avant de se réinvestir sur la scène politique comme indépendant.

L’empreinte de la Rencontre Commune des partis de l’opposition

Les horizons unitaires de l’opposition : des concessions idéologiques au pragmatisme politique

La Rencontre Commune représente la forme actualisée de modes de coopération initiés dès les débuts de la République Yéménite entre les partis de l’opposition : de la Conférence Nationale en 1992 au Haut Conseil de Coordination de l’Opposition, constitué en 1995 autour du PSY, la dynamique est bien celle d’une coopération tacite entre les partis à référent islamique (jusqu’ici, zaydites) et les partis de la gauche nationaliste et socialiste arabe.³⁵ Si sa composition et sa dénomination varient, sa forme générale reste la même. Une transformation majeure s’opère cependant à partir de 1997. D’un côté, l’entente entre les islamistes d’*al-İslâh* et le CPG, fragilisée depuis la fin de la guerre de 1994, éclate publiquement lors des élections législatives. La compétition à laquelle les deux partis se livrent pendant la campagne puis la relative défaite d’*al-İslâh* aux urnes pousse une partie des islamistes à envisager une coopération stratégique avec les autres formations de l’opposition, et notamment le PSY. De leur côté, les socialistes, marginalisés, voire exclus du champ politique après leur défaite militaire et leur sortie du jeu électoral, font le choix du combat politique contre le régime plutôt que celui de la lutte contre leurs concurrents islamistes. Parcouru par un courant réformiste mené par Jâr Allâh ‘Umar, le PSY, dont l’audience décline, amorce une reprise du dialogue avec les partis et un réinvestissement sur la scène politique. Jâr Allâh ‘Umar, responsable de la direction politique du PSY puis vice secrétaire général à partir de 2000, joue un rôle central dans l’exploration et la consolidation des passerelles entre les différentes tendances de l’opposition. Après avoir engagé le dialogue avec l’ensemble des partis politiques au nom de la démocratie et d’une nécessaire réconciliation nationale suite à la guerre, il participe à la création de l’Assemblée de Coordination puis de la Rencontre Commune des partis de l’opposition.³⁶ Ces rapprochements traduisent la nécessité de plus en plus évidente pour le camp de l’opposition de développer des mécanismes de collaboration durable, dans un contexte de domination presque totale du champ politique par le CPG. Si *al-İslâh* soutient ‘Alî ‘Abd Allâh Şâliḥ à la présidentielle en 1999, la rencontre et le dialogue initiés entre les partis de gauche et les islamistes se poursuivent et s’étendent. En 2001, alors qu’ils sont plus en plus montrés du doigt par le régime dans un contexte international de lutte contre le terrorisme, les islamistes s’engagent avec plus d’assurance dans la Rencontre Commune en vue des élections des conseils locaux. Lors des législatives de 2003, l’alliance se renforce : afin d’éviter la fragmentation des votes anti-gouvernement, les candidats d’*al-İslâh* et du PSY se retirent des circonscriptions dans lesquelles leur partenaire a l’avantage.³⁷ La formation d’*al-Liqâ’ al-mushtarak* se fait donc progressivement, avec la mise en place de formes de coopération d’abord conjoncturelles, puis plus durables, au fur et à mesure que les partis initialement

³⁵ La Conférence Nationale se structure autour de 6 partis : la Ligue des Frères Yéménites (libéraux de gauche), l’Organisation Unioniste Populaire Nassérienne, le Rassemblement Unioniste Yéménite (gauche laïque), l’Union des Forces Populaires (parti zaydite libéral), *al-Haqq* (parti zaydite conservateur) et le Parti des Libéraux Constitutionnels (libéraux proches du PSY) (DETALLE, 1993 et 1996 et CARAPICO, 1993 (b)). Le Haut Conseil de Coordination de l’Opposition (*al-Majlis al-a’lâ li-l-tansiq*) est composé de ces mêmes partis, ainsi que du PSY et du Parti Arabe Socialiste et Nationaliste du Ba’tḥ (d’après DETALLE, 1996, p.346, « IDEA » et « ANND », 2005, p.65 et p.80-81, et YAMANI (al-), 2003, p.63).

³⁶ Jâr Allâh ‘Umar est assassiné le 28 décembre 2002 lors de l’ouverture du 3^{ème} Congrès général d’*al-İslâh*. Voir CARAPICO, WEDEEN et WUERTH, 2002 et NASHIR, 2003.

³⁷ SCHWEDLER et CLARK, 2006.

associés au gouvernement (PSY, *al-Iṣlāḥ*) se voient écartés du jeu politique.³⁸ L'adoption d'un programme commun en novembre 2005 (« Projet de programme unifié pour une réforme politique et nationale complète ») fixe à la fois les dynamiques unitaires de l'opposition et son répertoire politique.³⁹ Au printemps 2006, le ralliement du PSY, d'*al-Iṣlāḥ*, de l'Organisation Unioniste Populaire Nassérienne, d'*al-Haqq* et de l'Union des Forces Populaires à une candidature conjointe pour l'élection présidentielle concrétise leurs efforts de rassemblement et de rupture avec les querelles idéologiques et sectaires traditionnelles.

Comment des acteurs et des formations se situant aux extrémités de l'échiquier politique et dont l'affrontement a marqué l'histoire contemporaine en viennent à coopérer activement ? Comme nous l'avons évoqué précédemment, les dynamiques unitaires au sein de l'opposition yéménite sont liées à la contraction du champ politique. En effet, les coopérations trans-idéologiques apparaissent d'abord lorsque la configuration politique les rend utiles, notamment en vue d'une résistance commune aux tentations centralisatrices et répressives du pouvoir. Mais ces passerelles entre les partisans de la gauche et les islamistes marquent tout autant le primat en contexte autoritaire de la lutte conjointe que l'effort de dépassement des grammaires sectaires et de renforcement des proximités idéelles.⁴⁰ Ainsi, si les opposants manifestent un pragmatisme certain dans leurs prises de position, certains cherchent aussi à s'émanciper progressivement du clivage historique qui les oppose. L'affrontement entre les islamistes et les socialistes, qui trouve en partie ses origines dans les trajectoires historiques et politiques différenciées du Nord et du Sud Yémen et qui a éclaté lors la guerre de 1994, se nourrit encore aujourd'hui de stéréotypes discriminants. À un « islamisme tribal »⁴¹, incarnant le fondamentalisme et l'arriération culturelle, est opposé le socialisme des « mécréants » acquis aux idées occidentales. Or, l'élection présidentielle de 2006 représente bien un exercice de dépassement de ces divisions sectaires par les partis de la Rencontre Commune de l'opposition, exercice parfois davantage rhétorique que « pratique ». Les propos de Zayd al-Shâmî, député d'*al-Iṣlāḥ* et directeur de campagne de Fayṣal bin Shamlân, soulignent l'affranchissement des identités primaires et la formation d'une vision politique commune⁴² : « Dans *al-Liqâ' al-mushtarak*, nous avons un langage commun, des buts clairs. Les obstacles sont des bêtises ! Les objets de différend sont faibles ! On croit à la Constitution et on s'engage à la respecter. On s'engage aussi à respecter l'avis de l'autre. »⁴³ Yâsin Sa'îd Nu'mân, secrétaire général du parti socialiste, se félicite quant à lui, lors du 4^{ème} Congrès général d'*al-Iṣlāḥ* en 2007, que « La Rencontre [ait] produit une pensée politique qui s'est concrétisée dans l'action, une pensée née de la réalité des gens et du pays, et non puisée dans des idéologies et des références qui annihilent la raison humaine. »⁴⁴

³⁸ BROWERS, 2007.

³⁹ Le programme est signé par *al-Iṣlāḥ*, le PSY, l'Organisation Unitaire Populaire Nassériste, l'Union des Forces Populaires, *al-Haqq* et le Parti Arabe Socialiste et Nationaliste du Baath (qui se retire de la coalition avant l'élection présidentielle). *Mashrû' al-Liqâ' al-mushtarak li-l-iṣlāḥ al-siyâsî wa-l-waṭanî*, novembre 2005, 62p. Le 1^{er} décembre 2005, l'hebdomadaire d'*al-Iṣlāḥ*, *al-Ṣaḥwa*, salue le programme de l'opposition comme « le meilleur de ce qu'ont réalisé les Yéménites au cours du 20^{ème} siècle ! ».

⁴⁰ En cela, la Rencontre Commune ne représente pas une exception dans la région : depuis la signature par l'opposition algérienne de la plateforme de Sant'Egidio en 1995, la Jordanie, l'Égypte ou encore la Tunisie connaissent des formes de coopération similaires. SCHWEDLER et CLARK, 2006, KRICHEN, 2007.

⁴¹ DRESCH et HAYKEL, 1995, p.408.

⁴² Cette vision politique commune, il faut le rappeler, ne fait pas l'unanimité dans les rangs mêmes de l'opposition.

⁴³ Zayd al-Shâmî, entretien avec l'auteur, 12 février 2007, Sanaa.

⁴⁴ Yâsin Sa'îd Nu'mân, ouverture du Congrès général d'*al-Iṣlāḥ*, 24 février 2007, Sanaa.

Une campagne interactive : quelles répercussions sur le paysage électoral ?

L'émergence d'un nouveau discours politique, nourri de l'observation critique du système institutionnel en place et porté par une personnalité appréciée, Fayçal bin Shamlân, rend de fait la configuration électorale compétitive et vient en bousculer le verrouillage habituel. 'Alî 'Abd Allâh Şâliḥ se trouve dans une situation inédite : il n'est plus en mesure de célébrer sa centralité politique lors d'une campagne sans surprises, et doit pour la première fois défendre sa position et contrer ses rivaux. La campagne, qui se déroule du 23 août au 19 septembre, se traduit par l'affrontement de deux discours politiques construits, et c'est bien classique, sur l'opposition ou le soutien au pouvoir sortant. D'un côté, les partis de la Rencontre Commune insistent, sans surprise, davantage sur les dysfonctionnements du pouvoir sortant que sur la personnalité de leur leader ou l'idéologie d'un camp formé d'une alliance entre des partenaires longtemps opposés. Le programme de Fayçal bin Shamlân s'articule principalement sur la réforme de la présidence, dont dépend, selon le candidat, la réforme plus générale de l'État. Le passage d'un régime présidentiel à un régime parlementaire doit garantir l'évolution d'une « administration personnalisée » (clientéliste) vers une « administration institutionnalisée » (bureaucratique et indépendante). De même, au cours des vingt rassemblements qu'il anime dans l'ensemble du pays, il fait de la dénonciation de la misère et de la corruption ainsi que du refus de la personnification du pouvoir des thématiques qui restent aujourd'hui porteuses pour l'opposition.⁴⁵ Les matériaux de propagande électorale sont diversifiés, avec la diffusion de cassettes audio faisant soit la satire du président soit l'éloge de bin Shamlân, et la distribution d'affiches d'un style nouveau, photographies de la misère du pays appuyées de formules telles que « Les corrompus pillent les richesses... et le peuple mendie ! » ou du slogan « Un président pour le Yémen. Pas un Yémen pour le président » (*Ra'is min ajl al-yaman, lâ yaman min ajl al-ra'is*).⁴⁶ Dans un contexte économique difficile, les marqueurs politiques portés par la Rencontre Commune séduisent et parviennent à conquérir une large audience. Dans les gouvernorats du sud du pays tout particulièrement, mais aussi dans les grandes villes (Sanaa, Taz, Ibb ou Mukalla), voire dans des régions tribales habituellement ralliées au pouvoir,⁴⁷ les rassemblements de l'opposition attirent les foules et se font l'écho des aspirations populaires au changement. Face à cette campagne offensive, le Congrès Populaire Général célèbre au travers d'une vaste entreprise de séduction très personnalisée le rôle historique et « l'œuvre nationale » du président Şâliḥ : dépositaire de la révolution, de la République, de l'unité et de la démocratie, il est aussi présenté comme garant de la stabilité du régime et de la sécurité du peuple. La devise « Yémen nouveau, meilleur futur » (*Yaman jadid... mustaqbal afdal*) traduit l'optimisme d'une rhétorique organisée autour du chef de l'État, qui bénéficie d'une popularité dont son challenger ne peut aucunement se prévaloir. La concurrence pousse tout de même le président à revoir son programme, qui y introduit la lutte contre la pauvreté, le chômage et la corruption, la réforme du système d'éducation et l'amélioration des services publics. Si ces thèmes ne figurent guère dans l'imagerie électorale du CPG, le

⁴⁵ Programme de Fayçal bin Shamlân, « Al-Âşima », 2007, p.227-306.

⁴⁶ Voir la reproduction de certaines affiches électorales en annexe.

⁴⁷ À 'Amrân, zone tribale traditionnellement acquise au président, bin Shamlân vient directement concurrencer Şâliḥ : il y réunit, selon l'opposition, plus de 300 000 personnes ainsi que de nombreux dignitaires des deux plus importantes confédérations tribales yéménites (Ḥâshid et Bakil), dont Ḥusayn et Ḥamîd al-Aḥmar, fils du cheikh des cheikhs des Ḥâshid, et un des fils du cheikh al-Zindani. Pour Sa'îd Thâbit, journaliste, membre du Conseil consultatif d'*al-Işlâḥ*, « le summum de l'embarras pour Şâliḥ, c'est ce meeting de la Rencontre Commune à 'Amrân, dans le bastion historique du pouvoir, une région marquée par la culture tribale et zaydite, alors que bin Shamlân est chaféite et *hadrami*. » Entretien avec l'auteur, *op. cit.*

projet présidentiel de Ṣāliḥ reprend très largement les enjeux définis par son adversaire et représente autant de concessions faites à l'opposition.⁴⁸

Au-delà de la campagne, deux transformations majeures peuvent, sans trop de controverse, être attribuées à la Rencontre Commune : le développement chez l'électorat d'une aspiration au changement et l'essor d'un discours pacifiste au sein de l'opposition. Pour Muḥammad 'Abd al-Malik al-Mutawakkil, vice secrétaire général de l'Union des Forces Populaires, parti zaydite libéral participant de la Rencontre Commune, la réforme du système politique viendra soit de « la volonté politique de nos dirigeants de construire un État moderne et démocratique », soit de « l'aspiration populaire au changement » (exerçant une pression sur les dirigeants). Et « la mission des partis politiques, tout particulièrement dans l'opposition, est de développer cette aspiration populaire ».⁴⁹ Cette volonté d'un « changement maintenant » (*al-taghyīr al-'ān*), pour reprendre un des slogan de l'opposition, a traversé le pays et constitue aujourd'hui un élément avec lequel doit composer le gouvernement. De même, la rhétorique pacifiste défendue par les partis de l'opposition au cours de la campagne présidentielle s'est développée avec succès. L'appel de Faysal bin Shamlān lors de son dernier meeting à al-Bayḍā' semble avoir séduit une partie au moins des opposants : « Il faut que ce jour [du scrutin] soit un jour beau, un jour de paix et de pacifisme lors duquel vous vous relevez, vous vous soulevez contre cette inertie vers le changement ».⁵⁰ Six mois après l'élection, lors du Congrès général d'*al-Iṣlāḥ*, le secrétaire général du parti socialiste insistera encore sur ce thème de la non-violence : « Nous sommes contre toute résistance à la souveraineté de l'État et de ses institutions, même lorsque cet État se comporte anti-institutionnellement et anticonstitutionnellement, et donne à n'importe quelle faction du peuple les raisons et les justifications de se battre contre lui. »⁵¹ Depuis, ce discours s'est popularisé et domine une partie du champ des protestations politiques. Les « marches » (*masīrāt*), le « sit-in » (*i'tiṣām taḍāmuni*), le « combat pacifique » (*al-niḍāl al-silmī*) ou les « mouvements pacifiques » (*al-ḥirāk al-silmī*) sont entrés dans le langage courant et indiquent, en apparence au moins, la voie « légitime » de l'opposition.

Il faut cependant nuancer ces transformations du paysage politique inspirées en partie par la Rencontre Commune. La formation est elle-même traversée par des contradictions qui fragilisent son unité interne, et si elle parvient à bousculer les habitudes monopolistiques du pouvoir, elle n'en ruine pas pour autant les ressorts traditionnels. Bien plus, il convient de rappeler que nonobstant ses récents succès, la coalition repose toujours sur des non-dits qui pourraient bien détériorer les dynamiques unitaires en vue du prochain scrutin parlementaire, prévu au printemps 2009. Pendant la campagne présidentielle déjà, les limites d'une coopération entre des partis aux idéaux, au poids politique et aux moyens électoraux hétérogènes s'étaient ressenties. Par exemple, malgré la division des tâches entre chaque parti et selon les compétences de chacun,⁵² le déséquilibre des moyens entre les deux

⁴⁸ Programme électoral de 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ à l'élection présidentielle, 34 p. Pour l'imagerie électorale du CPG, voir en annexe. Se reporter aussi aux papiers présentés lors du colloque *Les symboles électoraux et leur influence sur les orientations des électeurs*, Fondation Yéménite pour les Études Sociales, 24-25 août 2008, Sanaa.

⁴⁹ Muḥammad 'Abd al-Malik al-Mutawakkil, entretien pour le *Arab Reform Bulletin*, vol.5, n°4, Carnegie Endowment for International Peace, mai 2007.

⁵⁰ Discours de bin Shamlān à al-Bayḍā' le 18 septembre. « Al-'Āṣima », 2007, p.306.

⁵¹ Yāsīn Sa'īd Nu'mān, ouverture du Congrès général d'*al-Iṣlāḥ*, *op. cit.* L'orientation est reprise par Tawakkul Karmān, présidente des Femmes journalistes sans chaînes, élue membre du Conseil consultatif d'*al-Iṣlāḥ*, qui, lors de ce même congrès affirme : « Le recours à la violence on le refuse, même si ce qui le justifie existe ».

⁵² Par exemple, *al-Haqq* s'occupe tout particulièrement des questions juridiques, les nassériens de la dimension politique, les socialistes des aspects de communication et *al-Iṣlāḥ* des finances.

principaux membres de la Rencontre Commune et leur manque de coordination favorisent la progressive cooptation du siège médiatique (établi dans les bureaux du Parti Socialiste Yéménite) par la direction générale de la campagne, installée dans les bâtiments du bloc parlementaire d'*al-Iṣlāḥ*. Au-delà des tensions dans la gestion de la première campagne de l'opposition, les positions publiques adoptées par deux des plus grandes figures du parti islamiste, le cheikh 'Abd Allāh bin Ḥusayn al-Aḥmar et le cheikh 'Abd al-Majīd al-Zindānī, ont endommagé l'effort de rassemblement autour de la candidature conjointe. Le cheikh al-Aḥmar, président d'*al-Iṣlāḥ* ainsi que du Parlement yéménite et leader de la confédération tribale Ḥāshid, annonce le 8 septembre qu'il votera pour 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ.⁵³ S'il précise que sa position n'engage que sa personne et fait distribuer ses explications aux militants, son attitude remet en question à la fois la cohérence et l'indépendance du parti.⁵⁴ La déclaration d'allégeance du cheikh au président ne surprend pas vraiment dans les rangs d'*al-Iṣlāḥ* ou de la Rencontre Commune. On y connaît aussi bien les liens historiques étroits qui le lient au président Ṣāliḥ que ses tentatives pour contrer l'exclusion progressive du champ décisionnel dont il est depuis peu victime. En outre, il ne faut pas oublier qu'il laisse son fils Ḥamīd s'investir en toute première ligne dans la campagne de l'opposition, ce dernier jouant depuis un rôle croissant au sein du parti islamiste et de la plateforme de la Rencontre Commune. En ce qui concerne 'Abd al-Majīd al-Zindānī, chef de file de la tendance dite « salafie » d'*al-Iṣlāḥ* et président de son Conseil consultatif, il opte pour une stratégie de conciliation auprès du président et de réserve vis-à-vis de l'opposition.⁵⁵ Il ne participe à aucun meeting de la Rencontre Commune et accueille même dans son université *al-Īmān* à Sanaa le président Ṣāliḥ qui y organise deux conférences, au lancement puis à la clôture de sa campagne.⁵⁶ Alors que l'opposition se recompose au centre de l'échiquier politique autour d'acteurs ayant dépassé leurs retranchements sectaires et envisagé des passerelles trans-idéologiques, le président se plaît à réactiver ses soutiens à ses extrémités. Il se rapproche ainsi de Zindānī, accusé de terrorisme par Washington, adopte une rhétorique discriminante vis-à-vis d'une opposition qualifiée d'« extrémiste » et développe de multiples techniques de confiscation du jeu politique. Ce sont ces manœuvres que nous examinerons maintenant, et que dénonce avec ironie 'Abd al-Wahāb al-Ānisī, alors vice secrétaire général d'*al-Iṣlāḥ* : « Les alliés d'hier sont les terroristes d'aujourd'hui et les terroristes d'hier sont les alliés d'aujourd'hui ».⁵⁷

⁵³ Le cheikh 'Abd Allāh bin Ḥusayn al-Aḥmar est décédé le 29 décembre 2007. Muḥammad al-Yadūmī, vice-président d'*al-Iṣlāḥ* a repris sa fonction de président du parti. Son fils aîné Ṣādiq lui a succédé à la tête des Ḥāshid et Yaḥyā al-Rā'ī, membre du CPG, auparavant vice-président est devenu président du parlement.

⁵⁴ Il entraîne avec lui une partie des chefs tribaux qui peuvent dès lors justifier leur sortie d'une coopération encore difficilement admise avec les socialistes (les confédérations tribales Ḥāshid et Bakīl annoncent leur soutien à Ṣāliḥ le 10 septembre). Pour une analyse de la position du cheikh, voir SHUJA' (al), 2007.

⁵⁵ Par salafie, on entend ici une tendance conservatrice. Pour une étude du salafisme « yéménite », se référer à BURGAT et SBITLI, 2002 et BONNEFOY, 2007.

⁵⁶ Le président Ṣāliḥ participe à la remise des diplômes de l'université *al-Īmān* le 23 août. Si les ralliements d'al-Aḥmar et de Zindānī au président fragilisent la dynamique unitaire de l'opposition, ces positions semblent relever davantage du nécessaire maintien de leur transaction historique avec le président que de l'effritement du leadership d'*al-Iṣlāḥ* ou du refus absolu de la Rencontre Commune.

⁵⁷ Propos de 'Abd al-Wahāb al-Ānisī, aujourd'hui secrétaire général du parti, rapportés par l'hebdomadaire indépendant *al-Wasaṭ*, 20 septembre 2006, p.3.

Le verrouillage de la scène politique : une contraction des perspectives d'alternance pacifique ?

Malgré la percée réelle de dynamiques pluralistes, l'élection présidentielle a consacré le solide maintien des verrous du régime. Et si la voix de l'opposition conjointe se fait entendre dans l'ensemble du pays, elle n'en fait pas pour autant taire les expressions les plus autoritaires du pouvoir. Bien plus, l'élection offre au président Šāliḥ l'occasion de réaffirmer avec force sa domination quasi-totale de la scène politique. Toute une gamme de techniques de confiscation de l'appareil étatique et de mise à l'écart de l'opposition, allant du marchandage politique à l'attaque personnelle de son principal concurrent, permet au président de cimenter son assise et d'en cloisonner les périphéries. Le repli sectaire du pouvoir, s'il traduit les appréhensions d'un régime confronté à une opposition audacieuse, marque aussi ses tendances à recourir à la violence physique ou symbolique lorsque son autorité est mise à l'épreuve. En détériorant les ressorts de la formule inclusive, cette retraite autoritaire est venue contrarier les perspectives d'alternance et a pu favoriser, depuis, la radicalisation des contestations politiques.

Une démonstration de force : la confiscation de l'appareil étatique

Šāliḥ champion des urnes, héraut de la démocratie

Le 23 septembre, les résultats rendus par la Commission Suprême pour les Élections et le Référendum (CSER) donnent la victoire à 'Alī 'Abd Allāh Šāliḥ avec 77,2% des suffrages contre 21,8% pour Fayṣal bin Šamlān.⁵⁸ Si la campagne, de par sa dimension concurrentielle, semblait bien avoir suscité l'intérêt des Yéménites, la participation au scrutin le confirme : le 20 septembre, ce sont plus de six millions de Yéménites qui s'expriment à travers les urnes.⁵⁹ L'allégeance au président sortant est largement confortée au niveau national, mais les disparités des résultats au niveau régional sont frappantes et suggèrent une fracture politique nord-sud.⁶⁰ Šāliḥ recueille plus de 80% des voix dans les gouvernorats de al-Hodeïda, Sanaa, Dhamār, Ḥajja, al-Jawf, Saada, Rayma, al-Maḥwīt et al-Bayḍā'. Dans les provinces d'al-Hodeïda et d'al-Jawf, il domine avec 90% des suffrages. Dans la région de Saada, pourtant déchirée par la guerre depuis 2004, le président sortant récolte plus de 90% des votes dans près de 80% des districts, et atteint même les 100% dans le petit district de Munabbih.⁶¹ Il ne passe en dessous des 70% qu'une seule fois dans la province de

⁵⁸ Ces résultats initiaux deviennent définitifs le 26 septembre, aucune réclamation n'étant faite dans les 72 heures prescrites par la loi. Ils diffèrent largement des résultats partiels distribués aux candidats ainsi qu'à la Mission d'observation des élections de l'Union Européenne le 22 septembre, donnant 80% des suffrages à Šāliḥ et 20% à bin Šamlān. Les votes nuls s'élèvent à plus de 10% des votes exprimés. Conformément à la loi électorale, qui prévoit un calcul sur l'ensemble des votes exprimés (et non valides, comme c'est le cas ici), la Commission aurait dû annoncer 68,87% des suffrages pour 'Alī 'Abd Allāh Šāliḥ, et 19,46% pour Fayṣal bin Šamlān. Ce décompte, jugé insuffisant, aurait été troqué pour le score plus flatteur de 77,2%. Le 9 octobre, les résultats des élections locales sont publiés par le CSER, donnant environ 75% des sièges des assemblées des districts et des gouvernorats au CPG.

⁵⁹ Le taux de participation aux élections est de 65% (sur 9 247 370 d'inscrits, 6 025 188 s'expriment). Pour une comparaison avec les élections précédentes, voir en annexe la figure 2.

⁶⁰ Résultats de l'élection présidentielle au niveau des districts d'après les résultats diffusés par la CSER le 16 octobre 2006 publiés dans « Al-Āṣima », 2007, p.508-573. Voir en annexe la figure 1.

⁶¹ Pour l'opposition, ce score est la preuve même de la manipulation des résultats : « Même si Dieu se présentait il n'obtiendrait pas 100% des votes ! ». Sa'īd Thābit (membre d'al-Isḫlāḥ), entretien avec l'auteur, *op. cit.*

Sanaa. Fayçal bin Shamlân, quant à lui, capte les voix de plus de 40% des électeurs des gouvernorats du Lahj, d'al-Dâli', de Shabwa et du Hadramaout, et de près de 30% des électeurs de Abyan, Aden et Taz. Il est majoritaire dans un district de Abyan (sur 10), trois districts de Shabwa (sur 17), cinq districts en Hadramaout (sur 30) et quatre dans le Lahj (sur 15). C'est d'ailleurs dans ce gouvernorat qu'il fait son plus beau score, avec 66,7% des voix dans le district de Jil Jabar. La province d'al-Dâli' est la seule à avoir donné à bin Shamlân une majorité au niveau des districts (5 districts conquis contre 4 seulement pour Şâlih), même si le décompte total des votes fait du président sortant le vainqueur, avec une mince avance (50% contre 49%). C'est aussi la seule province, d'après les résultats officiels, dans laquelle l'opposition est majoritaire dans les conseils locaux (au niveau du gouvernorat et des assemblées de districts). Notons au passage que le taux de participation est très inégal selon les régions, et que bin Shamlân a pu souffrir d'un désengagement de l'électorat sur des terrains pourtant propices au vote d'opposition. Dans la province d'Aden par exemple, a priori favorable au candidat de la Rencontre Commune, seulement 55% des électeurs inscrits participent au scrutin, et avec 4% de votes nuls, Fayçal bin Shamlân ne parvient à rassembler que 30% des électeurs. De même, dans les gouvernorats de Shabwa, du Lahj ou du Hadramaout, la moindre participation (inférieure à 58 %) a pu endommager le potentiel vote d'opposition, même si les fortes participations ont pour la plupart servi le président sortant (Hajja, Saada, al-Maḥwīt). Au final, 'Alī 'Abd Allāh Şâlih est largement soutenu dans les provinces du nord, et l'opposition ne perce significativement que dans les régions du sud (à l'exception du gouvernorat de Taz), le vote reproduisant la division historique du Yémen.

Selon certains partisans de l'opposition, les résultats de bin Shamlân auraient été largement sous-évalués et Şâlih reconduit avec une mince majorité. La Rencontre Commune, si elle conteste l'exactitude des résultats officiels,⁶² admet pourtant la victoire du président. Car si l'opposition peut se féliciter de son échappée, c'est bien Şâlih qui sort vainqueur des urnes. L'opposition donne même à son score le gage d'un véritable jeu démocratique. Şâlih n'est donc pas seulement conforté au niveau national, il récolte aussi les dividendes internationaux d'une bonne tenue démocratique. Et au lendemain du scrutin, les déclarations faites par la Mission d'observation des élections de l'Union Européenne (célébrant « une compétition ouverte et authentique ») viennent sceller la victoire du président.⁶³ Le régime s'attire ainsi les faveurs de la communauté internationale et gagne son soutien politique et financier, les aides se négociant sur la base « d'avancées démocratiques ». Lors de la conférence des donateurs de Londres en novembre 2006, le Yémen s'assure presque cinq milliards de dollars en jouant à la fois de la dimension nouvellement concurrentielle de l'élection et des crispations sécuritaires : risques de déstabilisation du pays, multiplication des attaques visant l'État (conflit à Saada, charges sur les installations pétrolières ou les touristes, etc.).⁶⁴ Depuis que la thématique sécuritaire et la rhétorique démocratique sont placées au devant de la scène politique, la conversion de ressources négociées à l'échelle internationale en capital de légitimité et en force coercitive sur le champ national apparaît bien comme un facteur majeur de réaménagement du régime yéménite. En effet, si Şâlih se fait héraut de la démocratie, il n'abandonne pas pour autant ses allures de chantre de la lutte contre le terrorisme. Au contraire, cette thématique lui permet de

⁶² Dépêche AFP, Sanaa, 23 septembre 2006.

⁶³ Rapport préliminaire de la Mission d'observation des élections de l'Union Européenne, publié le 21 septembre 2006.

⁶⁴ La conférence des donateurs doit permettre de réunir suffisamment d'argent pour le financement des programmes d'investissement au Yémen.

reproduire les dissymétries du pouvoir et de réprimer sans difficulté (et en toute « légitimité ») ses plus fiers opposants.

L'encadrement diffus de l'épisode électoral

Les techniques d'encadrement et de manipulation de l'élection sont multiples et assez « classiques ». Le contrôle diffus exercé par le Congrès Populaire Général sur l'ensemble de l'épisode électoral est d'abord lié au rôle et au statut ambigu de la Commission Suprême pour les Élections et le Référendum (CSER), qui semble offrir un rempart supplémentaire à la citadelle présidentielle. En premier lieu, la question de son indépendance est controversée : si elle est assurée par la lettre, en pratique, rien n'est moins certain. Interrogés sur l'indépendance ou non de l'institution, nos interlocuteurs du département des médias de la Commission, embarrassés, hésitent, se contredisent les uns les autres, la plupart affirmant leur subordination au président Šâliḥ.⁶⁵ Cet embarras révèle à la fois le flou de la mission de la CSER et la primauté, dans les discours au moins – ce qui n'est pas généralisable aux convictions –, de l'allégeance au président chez les acteurs participant aux dispositifs de pouvoir du régime.

En amont des élections, la CSER examine, avant leur distribution nationale, la conformité des matériaux de propagande à la Loi électorale et à la Constitution yéménites.⁶⁶ Or, ce contrôle préalable n'est pas prévu par la loi et comporte des risques certains pour la liberté d'expression. En effet, cet examen relève davantage de l'estimation et du jugement personnel ou collectif que de l'impartialité et de l'objectivité. Ainsi, Tawfiq al-Janadî, membre de l'équipe de contrôle des matériaux, explique que si les portraits génériques de Fayçal bin Šamlân sont « appropriés », les affiches représentant la situation de crise du pays sont illégales et contraires à la Constitution car elles ne sont que « tromperie » et « honte ».⁶⁷ Et la CSER prend des mesures afin d'en censurer la diffusion, comme l'illustre le cas d'une imprimerie travaillant pour l'opposition : pour avoir publié ces affiches, son local est saisi et ses employés arrêtés par la police. De manière générale, jusqu'au dépouillement, l'administration de contrôle de l'élection est marquée par un schéma partisan favorable au CPG, les commissaires affiliés à la Rencontre Commune étant régulièrement exclus du processus de dénombrement des votes.

Le jour du scrutin, le 20 septembre, de nombreuses infractions sont observées dans les 5 620 bureaux de vote du pays. Rappelons d'abord que la version finale du registre des électeurs est publiée trois jours avant la tenue de l'élection, alors que la loi électorale prévoit son affichage public avant l'organisation de l'élection. Cela ne laisse ni le temps à l'opposition de vérifier l'exactitude du registre ni la possibilité aux personnes radiées de la liste de faire un recours devant la Commission. Selon Zayd al-Šâmî, directeur de campagne de Fayçal bin Šamlân, les irrégularités ne font aucun doute : « Les élections ont commencé sans registre. Certaines cartes d'électeur reprenaient la même photographie avec 25 noms différents ! »⁶⁸ Au bureau de vote, dans certains cas, le secret est rompu, une aide illégale est donnée aux électeurs illettrés, et des personnes n'ayant pas l'âge de s'exprimer le font. Des tentatives d'intimidation et des manœuvres devant influencer les électeurs sont constatées, alors que la campagne de mobilisation de l'électorat se poursuit aux alentours des bureaux

⁶⁵ Entretiens avec l'auteur, février 2007, Sanaa.

⁶⁶ Une équipe spéciale est établie, sa composition variant de 5 à 10 personnes membres du département légal et du département des médias de la CSER.

⁶⁷ Tawfiq al-Janadî, entretien avec l'auteur, 17 février 2007, Sanaa. Voir la reproduction de certaines de ces affiches en annexe.

⁶⁸ Zayd al-Šâmî, entretien avec l'auteur, *op. cit.*

de vote. Selon les enquêtes menées par l'Observatoire yéménite des Droits de l'Homme, 55% des personnes interrogées affirment que la propagande électorale s'est poursuivie dans l'enceinte même des bureaux de vote, presque uniquement en faveur du CPG.⁶⁹ Les observateurs de l'Union Européenne constatent également le bourrage d'urnes, le vote multiple de certaines personnes et l'achat de voix.⁷⁰ Quelques incidents, qui entraînent la mort de cinq personnes et en blessent une quarantaine, entachent le suffrage.⁷¹

Entretien de la confusion entre l'État et le CPG et tentative d'hégémonie symbolique

Si le déroulement de l'exercice électoral est bien contrôlé, le Congrès Populaire Général ne se réfugie pas moins dans d'autres techniques de confiscation de l'appareil étatique. La confusion entre l'État et le CPG, c'est-à-dire l'absence d'autonomie de l'administration par rapport au parti, est systématiquement entretenue par des méthodes de marchandage politique particulièrement efficaces dans un contexte de dégradation du niveau de vie où les formes de dépendance vis-à-vis de l'État se développent. Ainsi, lorsque 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ annonce que le salaire de tous les fonctionnaires sera doublé en septembre, il s'assure leur allégeance et gagne leur soutien, au moins pour l'élection. Sur le plan de la couverture médiatique, malgré les provisions des accords du 18 juin, l'équilibre est précaire : combinant les fonctions de président et de candidat,⁷² 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ bénéficie d'une couverture de presque 50% dans les programmes d'information de la télévision nationale, contre moins de 20% pour son adversaire le plus hardi.⁷³ Au-delà du temps précis alloué aux candidats, c'est la question du traitement de ce temps qui se pose : présentation, cadrage ou montage sont les instruments d'un travail de sape quasi systématique des campagnes d'opposition. Les administrations publiques, mais aussi l'armée et la police, ont largement étalé leur soutien à Ṣāliḥ en exhibant ses portraits. L'usage des bâtiments et des véhicules publics ou l'organisation d'événements partisans financés par les recettes étatiques, enfin, a aggravé le déséquilibre de moyens entre le CPG et les autres partis, malgré l'allocation de 25 millions de Rials yéménites (RY) à chaque candidat à la présidence fixée par la CSER (environ 100 000 euros).⁷⁴ Car l'une des conséquences les plus manifestes de cette confusion entre l'État et le parti au pouvoir est bien cette dissymétrie financière entre les différents candidats. Le CPG a pu mener une campagne fastueuse, déployant des moyens nouveaux, notamment au niveau de la production et de la diffusion de la propagande électorale. Ṭāriq al-Shāmī, directeur du département Information et Culture et membre du Secrétariat général du CPG, estime le budget de son parti pour la seule élection présidentielle à cinq milliards de RY (soit plus de 20 millions d'euros).⁷⁵ Pour les partisans de la Rencontre Commune, et dans une plus grande mesure pour les trois autres candidats à l'élection, il a donc été impossible de concurrencer « financièrement » le

⁶⁹ « Al-Marṣad al-Yamanī li-Ḥuqūq al-Insān », 2007 (a), p.57.

⁷⁰ Mission d'observation des élections de l'Union Européenne Yémen 2006, 2006, *Rapport final sur l'élection présidentielle et les élections des conseils locaux*, 40p., p.30.

⁷¹ Lors de l'élection des conseils locaux en 2001, les accrochages avaient fait une cinquantaine de victimes. Rappelons qu'un mouvement de foule lors du rassemblement de 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ à Ibb le 12 septembre 2006 fait plus d'une cinquantaine de victimes.

⁷² Le président intègre à sa campagne des opérations comme l'inauguration d'usines qu'il mène au nom de sa candidature personnelle.

⁷³ 47% du temps a été alloué à 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ (23% comme président, 24% comme candidat), contre 18% à Fayṣal bin Shamlān, 14% à Faṭḥī al-'Azab, 11% à Yāsīn 'Abduḥ Sa'īd et 10% à Aḥmad al-Majīdī. Mission d'observation des élections de l'Union Européenne Yémen 2006, *op. cit.*, p.24.

⁷⁴ À l'été 2006, l'euro s'échangeait à 245 YR.

⁷⁵ Ṭāriq al-Shāmī, entretien avec l'auteur, 27 février 2007, Sanaa.

candidat du CPG. Selon Zayd al-Shâmî, le budget de la Rencontre Commune n'a pas dépassé les 160 millions de RY (environ 650 000 euros), et « l'ensemble de notre campagne ne coûte pas un seul des festivals du CPG ! »⁷⁶

Autre tentative d'hégémonie engagée par le pouvoir et déjà suggérée par sa domination financière, celle, tout au long de la campagne, d'une démonstration éclatante du monopole symbolique tenu par le président Şâliḥ. Si cette dernière n'est pas une première dans l'histoire du pays, la campagne de 2006, du fait de la nouvelle donne concurrentielle, rend d'autant plus sensible la question de la domination symbolique du champ politique. Ainsi, si une place est laissée à l'expression iconographique des candidats d'opposition, celle-ci est limitée et ne peut en aucun cas concurrencer l'étalage massif du culte du président : affichage d'une série de portraits du président et distribution de toute une gamme d'accessoires à son effigie. Les sommets atteints par les budgets alloués à la production et diffusion de l'imagerie électorale se donnent à voir dans la politisation manifeste de l'espace public : les photographies viennent décorer portes, murs et remparts de la ville de Sanaa, des banderoles de portraits et des drapeaux flottent au dessus des rues et des maisons, alors que le flanc des montagnes reproduit le débat partisan (on y découvre notamment les symboles des principaux rivaux tracés sur la roche : le cheval pour le CPG et le soleil pour *al-Işlâḥ*)⁷⁷. Panneaux publicitaires, façades d'immeubles, voitures privées et véhicules de transport en commun se prêtent aussi au spectacle électoral. À Bâb al-Yaman, porte d'entrée de la vieille ville de Sanaa et cœur symbolique du Yémen, le monopole de la représentation tenu par Şâliḥ marque autant les déséquilibres de moyens que la personnalisation de l'imaginaire politique national. Ses portraits, situés au dessus de l'esplanade, surplombent le cœur de la ville, comme pour mieux signifier la domination et la victoire déjà acquise du président sortant sur ses adversaires. La surenchère est particulièrement frappante au niveau iconographique, comme le souligne avec ironie Zayd al-Shâmî : « Le CPG a produit 20 affiches pour un citoyen. Nous, on a produit une affiche pour 20 citoyens ! »⁷⁸ Ce festival d'images, largement financé par des sociétés privées manifestant ainsi leur allégeance au pouvoir, ne disparaît pas au lendemain de l'élection. Au contraire, ces images restent très largement en place et la victoire du président est l'occasion d'y ajouter toute une gamme de messages de félicitations.⁷⁹ Mais ce n'est pas tant la quantité d'iconographie produite pendant ou après la campagne que la violence symbolique dont elle se charge qui marque durablement la scène politique, tout comme la retraite autoritaire du pouvoir engage le pays sur la voie d'une dégradation des perspectives d'alternance pacifique.

De façon plus « manifeste », l'élection conforte également les tendances du pouvoir à porter atteinte aux libertés d'expressions. Les matériaux de campagne sont d'abord visés : l'opposition est victime de pénuries de papier et de détérioration de ses outils de propagande.⁸⁰ La CSER reçoit en quelques semaines plus de 560 plaintes de violation de la

⁷⁶ Zayd al-Shâmî, entretien avec l'auteur, *op. cit.*

⁷⁷ En l'absence d'un symbole fort de la Rencontre Commune (son premier logo, représentant une clé, a été remplacé par une juxtaposition des symboles des cinq partis associés), les logos propres aux partis dominant, et tout particulièrement celui d'*al-Işlâḥ*.

⁷⁸ Zayd al-Shâmî, entretien avec l'auteur, *op. cit.*

⁷⁹ Six mois après l'élection, la domination symbolique du président est toujours frappante à Bâb al-Yaman, alors qu'à l'angle des rues Ḥadda et Sittîn, le bâtiment d'une quinzaine d'étages recouvert d'immenses portraits du président, différents sur chacune des façades visibles, reste en place jusqu'au printemps 2007 (voir en annexe). Sur la place Taḥrîr, la tour de la compagnie de télécommunications Teleyemen, agrémentée de larges portraits du président, garde ses décorations jusqu'à fin janvier 2007.

⁸⁰ « Ils ont acheté tout le papier ! On n'avait plus rien pour l'opposition ! » Muḥammad Fayşal, employé d'*Al-Āfâq li-l-ṭibâ'a wa-l-nashr* (appartenant à la famille al-Aḥmar), entretien avec l'auteur, 31 janvier 2007, Sanaa.

loi électorale, nombreuses concernant des actes de vandalisme, dont la forme la plus courante est la dégradation des posters des candidats. Le journalisme indépendant ou d'opposition est aussi la cible des débordements autoritaires du pouvoir : nombreux journalistes sont arrêtés, des sites Internet sont censurés et certains journaux confisqués.⁸¹ Activistes des droits de l'homme et militants de l'opposition sont victimes de cette campagne de harcèlement et exposés à des pressions et violences physiques. Selon la Mission d'observation des élections de l'Union Européenne, plus d'une centaine d'opposants auraient été arrêtés au cours de la campagne électorale sur la base de l'article 197 du Code Pénal yéménite condamnant jusqu'à l'emprisonnement toute personne ayant prononcé une « insulte envers le président ».⁸² La multiplication des attaques et des arrestations pendant la campagne ne signifie pourtant pas le rétrécissement des libertés. Au contraire, il convient de souligner le fait que l'élection a souvent pu représenter un défouloir pour les partisans de l'opposition, qui se sont livrés à des critiques acerbes du régime yéménite et du président.⁸³ Au final, les stratégies du régime sont bien classiques : « diviser pour mieux régner », entretien des peurs populaires d'une subversion politique ou encore intimidations de l'opposition et de la presse, toutes ces violences orientent le Yémen vers une fragilisation de la formule inclusive.

Le repli autoritaire du pouvoir : vers une fragilisation de la formule inclusive ?

Stigmatisation et criminalisation : les techniques de mise à l'écart des opposants

La domination de 'Alī 'Abd Allāh Ṣāliḥ ne se traduit pas seulement par une démonstration de sa domination de la scène politique mais aussi par des techniques autoritaires de mise à l'écart de ses opposants. La stigmatisation dont sont victimes les candidats de l'opposition et la Rencontre Commune marque la volonté du président de leur confisquer leurs cartes du jeu politique. Dès le début de la campagne, la rhétorique essentialiste prend le dessus dans le discours de Ṣāliḥ. Elle s'articule d'abord autour du refus de l'alliance « contre-nature » des partis de gauche et des islamistes et ensuite de la candidature de Fayṣal bin Shamlān.⁸⁴ En enfermant ses opposants dans leurs identités primaires, le président cristallise le débat sur des tensions sectaires plutôt que sur des enjeux strictement politiques. Il criminalise non pas le vocabulaire employé par ces derniers mais les étiquettes partisans sous lesquelles ils s'expriment : ainsi, le parti *al-Isḥāḥ* est calomnié comme radical et fondamentaliste, le parti socialiste est confiné à l'image de mécréants sudistes sécessionnistes, et *al-Ḥaqq*, parti zaydite conservateur, identifié aux partisans d'al-Ḥuthī, combattus par l'armée depuis l'été 2004 dans la région de Saada,⁸⁵ et à de prétendues

⁸¹ Voir « Al-Marṣad al-Yamanī li-Ḥuqûq al-Insân », 2007 (b), p.35-7 et p.69-71, et « Reporters sans Frontières », *Rapport annuel 2006 Yémen*, en ligne sur /www.rsf.org/.

⁸² Mission d'observation des élections de l'Union Européenne Yémen 2006, *op. cit.*, p.21.

⁸³ Pour quelques illustrations de cette liberté de ton, lire dans *al-Thawri* : 'Abd al-Karīm al-Khaywānī, « Mā warā' al-ṣūra », 31 août 2006, qui lie « deux images : l'intifāda des affamés (juillet 2005) et le retour du président (juin 2006) », Nabil Subay', « Tārīkh muhandis al-jahīm al-yamanī ma' qarārāt 'adam al-tarshih », 24 août, et « Bujam balad », 7 septembre (qui rapproche la chute du Rial depuis 1978 à « l'engraissement » du président) ; dans *al-Ṣaḥwa* : « Mashārī' al-ḥāḥik 'alā al-muwāṭinīn » et « Maslakh māl 'ām... wa awāmīr ri'āsiyya », 14 septembre ; dans *al-Nidā'* : Ilhām Mānī' « Ṣuwar al-ra'īs », 28 décembre.

⁸⁴ Pour une analyse des discours réciproques du président et de l'opposition, voir 'Abd Allāh al-Faqīh, « Kḥiṭāb ri'āsi fi-l-mu'āraḍa wa-kḥiṭāb mu'ārīḍ fi-l-sulṭa ! », *al-Wasaṭ*, 13 septembre 2006, p.5.

⁸⁵ La « guerre de Saada » est lancée à l'été 2004 par l'armée yéménite contre les militants du mouvement religieux de la Jeunesse Croyante (*al-Shabāb al-Mu'mīn*) et leur leader, l'ancien député Ḥusayn Badr al-Dīn al-

aspirations au rétablissement de l'imamat.⁸⁶ « Comment se sont réunies les forces du retour et de la sécession et les forces de l'obscurité ? [...] Comment se sont rassemblés le parti socialiste et ceux que l'on nomme les Frères Musulmans, et comment ont-ils formé ce que l'on appelle la Rencontre Commune ? »⁸⁷ En prétextant l'incompatibilité absolue entre les acteurs de gauche et les acteurs « islamistes », Şâlih attaque non seulement le bien-fondé de la Rencontre Commune mais refuse aussi de lui donner tout crédit politique. « Tu donnerais ta voix, ô ma sœur, à ce musulman-là et aux autres mécréants ? »⁸⁸ La disqualification débordait largement les horizons électoraux et continue de nourrir le discours du président et de son parti. Ainsi, Mujîb al-Ânisî, membre du Secrétariat général et vice président du département Politique du Congrès Populaire Général, interrogé sur la coalition de l'opposition, s'exclame : « Ils sont incompatibles ! [...] Leurs idéologies sont différentes. On appelle ça 'le bizarre et l'inconcevable' ! ». ⁸⁹ De même, lors du Congrès général d'*al-Işlâh* en février 2007, 'Abd al-Raḥman al-Akwa', ministre de la Jeunesse et des Sports et secrétaire général adjoint du CPG, cherche à reconquérir l'audience du parti islamiste, en rappelant l'association d'*al-Işlâh* au CPG dans le cadre de la lutte contre les socialistes en 1994 : « Nous étions dans la même tranchée contre les éléments de la sécession... ». ⁹⁰ Plus systématiquement, la stigmatisation s'exerce à l'encontre de Fayṣal bin Shamlân. Des bruits circulent selon lesquels le candidat de l'opposition serait un agent américain,⁹¹ voudrait prohiber le qat et rouvrir la raffinerie de bière à Aden, mais aussi qu'il est socialiste et lié à des réseaux terroristes. Le « comité de rumeurs » du CPG, pour reprendre l'expression de 'Alî al-Şarârî (directeur de la campagne médiatique de l'opposition) permet de discréditer bin Shamlân auprès de l'électorat yéménite.⁹² Une des principales attaques formulées contre ce dernier est paradoxalement construite sur son image d'homme politique intègre et honnête. Si cette étiquette d'intégrité a collé à la peau du candidat, jusqu'à en faire un modèle de transparence et de vertu, elle a aussi permis de mieux déprécier les autres membres de l'opposition. En effet, dans le discours présidentiel, la nomination de bin Shamlân l'indépendant comme candidat des partis de la Rencontre Commune marque la crise de leadership dans les rangs de l'opposition, ainsi que l'absence de dirigeant potentiel « propre ». Selon cette rhétorique, Fayṣal bin Shamlân serait un « candidat de location » (*al-murashshah al-musta'jar*) choisi par une opposition divisée et corrompue. « Comment est-ce possible, un président loué qui dirige le pays ? [...] C'est le summum de la comédie, [...] le summum du ridicule ! »⁹³

Ḥūthî, accusés de préparer un retour à l'imamat zaydite. Depuis la mort de celui-ci en septembre 2004, les combats se poursuivent avec des variations d'intensité et malgré les tentatives d'arbitrage. Pour une analyse du conflit, mais aussi de la campagne de stigmatisation exercée à l'encontre des zaydites, voir DORLIAN, 2008.

⁸⁶ « Ils se battent pour le retour à l'imamat », discours tenu par Şâlih lors de son rassemblement à Ḥajja le 5 septembre. « Al-Âşima », 2007, p.321.

⁸⁷ Discours de Şâlih à Rayma le 6 septembre. *Idem*, p.327.

⁸⁸ Discours de Şâlih à Mukallâ le 10 septembre, *Idem*, p.326.

⁸⁹ Mujîb al-Ânisî, entretien avec l'auteur, *op. cit.*

⁹⁰ 'Abd al-Raḥman al-Akwa', ouverture du Congrès général d'*al-Işlâh*, *op. cit.* Ce dernier a été élu ministre d'État gouverneur de la ville de Sanaa (*Wazîr al-dawla Amîn al-âşima*) le 17 mai 2008, lors de l'élection indirecte des 21 gouverneurs (voir *infra*).

⁹¹ Voir 'Abd Allâh al-Faqîh, *op. cit.*

⁹² 'Alî al-Şarârî, entretien avec l'auteur, *op. cit.*

⁹³ Discours de Şâlih à Saada le 30 août. « Al-Âşima », 2007, p.310. Dès son premier meeting de campagne, Şâlih adopte les termes « location » et « loué » pour parler de son principal concurrent, expressions qui sont répétées ensuite pendant toute la campagne.

Par ailleurs, le président joue sur les angoisses populaires de division du pays et de guerre civile en criminalisant son rival : « ils veulent un coup d'État contre la légitimité et faire du Yémen un brasier comme en Somalie », ⁹⁴ « détruire les biens de cette nation ! ». ⁹⁵ Si la rhétorique de la peur est dirigée contre la Rencontre Commune, l'associant à la violence et à la fragmentation nationale, elle contribue à consolider l'assise « rassurante » de Şâliḥ à la présidence : « Ils ne pensent pas aux routes, aux universités, aux écoles, à l'électricité, aux barrages, [...] ils pensent que le pouvoir est profit et non pas obligation (*innaha maghnamun walaysat murghamun*). » ⁹⁶ La criminalisation de l'opposition se construit à la fois sur la stigmatisation des islamistes et celle des pratiques de l'opposition, décriées comme poussant à l'insurrection. Sur le dossier sécuritaire, les partisans de la Rencontre Commune parlent d'une véritable « mise en condition » des citoyens, et évoquent avec humour la mise en scène des explosions, ainsi que l'affaire du garde du corps de bin Shamlân, accusé quelques jours avant l'élection d'appartenir au réseau terroriste al-Qâ'ida. ⁹⁷ Le 15 septembre 2006, des attaques sont dirigées contre des installations pétrolières dans les gouvernorats de Ma'rib et du Hadramaout. ⁹⁸ Elles sont associées par le gouvernement et le président yéménite aux branches les plus radicales de l'opposition et présentées comme la conséquence directe des discours de bin Shamlân sur la redistribution des revenus du pétrole pendant la campagne. ⁹⁹ Le lendemain, quatre membres présumés d'al-Qâ'ida qui seraient liés à ces attaques sont arrêtés à Sanaa, accusés d'y préparer un attentat. Au cours des meetings électoraux qui suivent les incidents, et tout particulièrement lors de la conférence de presse du 19 septembre, 'Ali 'Abd Allâh Şâliḥ revient sur l'arrestation des « terroristes » et dévoile la photo de l'un d'eux aux côtés de Faysal bin Shamlân au début de sa campagne. ¹⁰⁰ En contrariant les possibilités pour l'électorat d'envisager l'alternance avec tranquillité et de se représenter l'opposition comme une formation pacifique, le verrouillage de la fonction présidentielle est maintenu.

Vers la radicalisation des oppositions ?

Le lendemain de l'élection présidentielle est marqué par la désillusion d'une large part des électeurs qui a cru un moment à l'ouverture de la scène électorale avant de réaliser que celle-ci était bien verrouillée. Pour ces derniers, qu'ils se soient engagés ou non auprès de l'opposition, la campagne agressive du président Şâliḥ et la verve belliqueuse avec laquelle il a stigmatisé son rival et la Rencontre Commune ont mis en évidence sa crispation sur un pouvoir qu'il refuse désormais de partager. Le sabotage de l'opposition, qui subit les revers de l'ouverture de la scène politique, traduit bien les peurs d'un contrôle imparfait de

⁹⁴ Discours de Şâliḥ à Rayma, *op. cit.*

⁹⁵ Discours de Şâliḥ à 'Amrân le 31 août. *Idem*, p.313. À Dhamâr, le 16 septembre : « Ceux qui appellent au changement aujourd'hui appellent au changement vers l'inconnu pour le peuple yéménite ». *Idem*, p.352.

⁹⁶ Discours de Şâliḥ à 'Amrân, *op. cit.*

⁹⁷ Entretiens avec l'auteur, janvier - février 2007, Sanaa.

⁹⁸ Dans les deux cas, la sécurité ouvre le feu sur les véhicules avant qu'ils n'atteignent leur objectif. Les quatre assaillants présumés sont abattus et un des gardes est tué.

⁹⁹ Voir « Al-Irhâb... Al-Ḥâḍir al-abraz fi-usbû' al-di'âya al-akhîr », *al-Wasaṭ*, 20 septembre 2006, p.3. Est notamment montré du doigt le discours de bin Shamlân à Ma'rib le 28 août 2006.

¹⁰⁰ « Al-Yâwar est un terroriste et il se tient derrière le candidat de la Rencontre Commune », discours de Şâliḥ publié dans *al-Mithâq* le 20 septembre 2006, p.3. Le 17 septembre, lors de son rassemblement à al-Bayḍâ', Şâliḥ s'exclame : « Le peuple les connaît et le peuple sait qu'ils sont les complices des voitures piégées ! ». « Al-Irhâb [...] », *op. cit.* La Rencontre Commune dénonce les attaques du parti du président sur l'opposition et les accusations de terrorisme portées sur bin Shamlân lors d'une conférence de presse le 19 septembre à Sanaa. « Al-'Âşima », 2007, p.410.

l'exercice électoral. Car effectivement, si Şâlih a maintenu sa position, la Rencontre Commune a quant à elle réussi à rassembler au moins 22% de l'électorat dans une situation de domination quasi-totale du président sortant. Or, le succès de la campagne de l'opposition ne doit pas seulement se lire en creux de cette configuration hégémonique. Si la rhétorique de l'opposition a su conquérir une large audience en s'inscrivant au plus près des réalités quotidiennes des électeurs, le verrouillage et l'étalage massif du culte de la personnalité n'ont-ils pas également participé à sa popularité ? N'ont-ils pas conduits à la fragilisation du pouvoir ? Bien plus, le président n'en aurait-il pas trop fait, face à une opposition qui a joué pour la première fois son rôle, en termes de promesses électorales, favorisant alors de nouvelles contestations ? En effet, depuis sa réélection, la défiance vis-à-vis du président s'est nourrie d'un mécontentement massif lié à la crise économique que traverse le pays. Alors que le président s'était engagé à s'attaquer aux problèmes du chômage, du logement et de l'éducation, aucun effort de réforme majeur n'a été entrepris. La hausse des prix à la rentrée 2006 est associée par beaucoup de Yéménites à la surenchère iconographique du pouvoir encore visible sur les murs de leurs villes, et perçue comme la contrepartie des dépenses de campagne du président. L'inflation d'alors s'est depuis aggravée : farine, pétrole, œufs et pain par exemple ont vu leur prix augmenter en 2007 et 2008. Les manifestations se sont multipliées, sur des questions de plus en plus larges : inflation, salaires, éducation, liberté d'expression et de presse, jusqu'à la remise en question des termes mêmes de l'unité du pays. Les Yéménites ont, semble-t-il, pris des « habitudes contestataires » depuis que le pouvoir a concédé à l'opposition un espace d'expression et une certaine liberté de ton pendant la campagne présidentielle. Les langues se sont déliées et le consensus sur lequel s'appuyait jusqu'alors le système politique s'est vraisemblablement brisé. Les prétentions à la réforme portées par l'opposition ont mûri et nourrissent depuis de nouvelles luttes pacifiques. Mais l'étiquette « pacifiste » rend-elle le recours à la violence moins probable ?

La question se pose tout particulièrement pour les mouvements politiques dans les gouvernorats du sud du Yémen, venus interroger les inégalités issues de la guerre de 1994 et les possibilités de réforme globale d'un système usé.¹⁰¹ Le 7 juillet 2007, à l'occasion du 13^{ème} anniversaire de l'arrêt des combats de l'été 1994, consacrant la victoire militaire du Nord Yémen sur le Sud, des milliers de retraités de l'ancienne armée de la République Démocratique et Populaire du Yémen se réunissent à Aden afin de protester contre leur mise à la retraite forcée au lendemain de la guerre. Les manifestants sont organisés en associations à l'échelle des gouvernorats et réunis au sein du Conseil de Coordination des Associations de Retraités (*Majlis tansîq jam'iyât al-mutaqâ'idîn*) présidé par Nâsir al-Nawba, ancien officier de l'armée du Sud. Ce dernier, ainsi que Ḥasan Bâ'ûm, cadre du PSY et responsable du Mouvement pour la réforme du chemin de l'unité (*Tayyâr iślâḥ masâr al-wiḥda*) au sein du parti, prennent la tête des mobilisations, revendiquant d'abord la revalorisation des retraites et l'intégration des non retraités aux services nationaux avant d'adresser des demandes plus spécifiquement politiques. Parallèlement au mouvement des retraités se développe le Comité de la Réconciliation et de la Tolérance (*Hay'at al taşâluḥ wal-tasâmuḥ*), dont l'objectif est de fédérer les habitants du Sud en pacifiant la fracture historique au sein du PSY, qui avait éclatée en janvier 1986, faisant des milliers de morts. Ces mobilisations à forte dimension régionaliste rassemblent avec fréquence et ampleur ceux qui

¹⁰¹ Pour une analyse des mouvements « sudistes » dans la région d'Aden, voir MERMIER, 2008.

se définissent comme les laissez pour compte de l'unité.¹⁰² Si les protestations contiennent des slogans identitaires sudistes depuis leur début, les revendications pour l'autodétermination des citoyens du Sud n'apparaissent clairement qu'à la fin de l'année 2007, invitant l'ensemble du champ politique à reconnaître « le cas du Sud » (*al-qaḍiyya al-janūbiyya*).¹⁰³

Les partis de l'opposition conjointe, s'ils soutiennent les appels à la justice et l'égalité, refusent le tournant sécessionniste pris par une frange radicale du mouvement, et préfèrent voir dans les revendications non pas une remise en question de l'unité du Yémen mais une porte d'entrée pour une réforme globale du système. Enhardis par leur aventure électorale, les membres de la Rencontre Commune semblent bien avoir conquis un espace majeur sur la scène politique et s'être imposés comme interlocuteurs légitimes du gouvernement. Après avoir porté la question de la pauvreté et des inégalités sociales au cœur du débat politique, on peut se demander dans quelle mesure la Rencontre Commune réussit aujourd'hui à dialoguer avec ces mouvements contestataires et à en pacifier les expressions ; plus généralement, à se faire l'interprète d'un désœuvrement généralisé. Les protestations semblent s'être progressivement détachées de l'emprise des partis politiques pour mobiliser sur des bases et répertoires davantage corporatistes et régionalistes. L'opposition semble avoir été incapable de s'ancrer et de coordonner ses actions au niveau local, et impuissante à faire d'un combat social localisé un mouvement national populaire pour la réforme de l'État.¹⁰⁴ On peut alors se demander si la Rencontre Commune n'est pas aujourd'hui dépassée par des thématiques qu'elle a fait émerger, et in extenso, des événements qu'elle a permis, voire encouragés. L'élection, qui a servi de défouloir pour les opposants, n'a-t-elle pas simultanément conduit à l'intensification des contestations politiques à laquelle l'on assiste depuis ?¹⁰⁵ En effet, comment ne pas lier l'aménagement, lors de l'élection, d'une dimension concurrentielle avec le développement des aspirations au changement ? En élargissant les perspectives de l'alternance et en popularisant l'idée que « tout est possible », l'épisode électoral a durablement transformé le champ politique et a très certainement participé au durcissement des protestations. Parallèlement, la campagne de stigmatisation et les vagues répressives menées à l'encontre des mouvements politiques au Sud, qualifiés de sécessionnistes, ont très bien pu encourager le repli des acteurs sur leurs identités primaires et accentuer leur radicalisation. Les arrestations d'activistes politiques présentés comme « sudistes » en avril 2008, suite à l'intensification des mouvements protestataires, n'entament cependant en rien la liberté de ton avec laquelle la presse indépendante ou d'opposition analyse la crise du système, la difficulté, voire l'échec de la pacification politique des conflits sociaux et la montée du recours à la violence.¹⁰⁶ En cela, le Yémen est encore bien loin du

¹⁰² Pour davantage de détails, se référer à la section Mouvements du Sud dans la « Chronologie politique du Yémen 2007 », *Chroniques Yéménites* 15.

¹⁰³ À plusieurs reprises, l'hymne de l'ancienne République Démocratique et Populaire du Sud Yémen est entonné, alors que son drapeau et les photos de ses anciens dirigeants sont brandis. Lire aussi l'entretien de Ḥasan Bā'ūm pour *al-Nidā'*, 25 novembre 2007 et celui de Nāṣir al-Nawba pour *al-Wasaṭ*, 19 mars 2008.

¹⁰⁴ Sur les difficultés de l'opposition à investir le « cas du Sud » et sur les tensions entre les partis de la Rencontre Commune et les manifestants (lorsque des drapeaux yéménites sont brûlés et des pierres jetées à l'encontre des représentants des partis d'opposition), voir Nābil Subay', « Khamīs al-Dāli' : Awwal ṣidām bayn al-muḥtājīn al-janūbiyyīn wa-aḥzāb al-Mushtarak », *al-Shāri'* (hebdomadaire indépendant), 8 mars 2008.

¹⁰⁵ Pour une vue d'ensemble des débats politiques et sociaux et de leurs expressions, lire le dossier « Ḍidd al-jumūd », *Abwāb* (revue indépendante), avril 2008, p.28-49.

¹⁰⁶ Voir « Al-jaysh wa-lamn yuṭbiqān 'alā al-shāri' al-janūbī », *al-Nidā'*, 2 avril 2008, « Taṣā'ud al-iḥtijājāt 'alā ithr al-i'tiqālāt waṭa intishār 'askarī kathīf », *al-Ayyam*, 2 avril 2008, ainsi que « Al-usbū' 2 min al-muwājahāt », *al-Shāri'*, 12 avril 2008.

cloisonnement que connaît chez ses voisins le champ de la presse. Mais si la critique existe, la situation n'en demeure pas moins délicate, et les horizons politiques incertains, comme le souligne avec humour le député socialiste 'Aydarūs al-Naqīb suite aux arrestations dans le Sud et à l'incarcération du journaliste Muḥammad al-Maqāliḥ à Ṣanaa, condamné pour avoir ri lors du procès de son collègue 'Abd al-Karīm al-Khaywānī : « Si l'on pleure au Sud, on se retrouve en prison. Si l'on rigole au Nord, on se retrouve en prison ! Que faire ? »¹⁰⁷

« On a fait bouger la roue et ça va nous mener quelque part un de ces jours, c'est certain ! »¹⁰⁸

L'élection présidentielle du 20 septembre 2006 a bien marqué le décroisement de la compétition électorale et des opportunités d'expression des oppositions au Yémen, tout en consacrant le maintien voire le renforcement des verrous de la scène politique instituée. Dans un contexte de lutte contre le terrorisme, le gouvernement se replie volontiers sur des discours sécuritaires et des techniques autoritaires de confiscation du jeu politique. Et ceci afin d'étouffer une opposition qu'il a pourtant laissée progresser, affichant sa bonne tenue démocratique aux yeux de la communauté internationale. La domination de cette thématique, qui entraîne la criminalisation de toute forme de contestation politique, pourrait bien conduire à leur radicalisation. La dégradation générale des conditions de vie, la multiplication des attaques contre les libertés d'expression et le marasme dans lequel se trouve le dialogue entre le Congrès Populaire Général et les partis d'opposition favorisent le retranchement des acteurs sur leurs identités primaires et l'aggravation des tensions régionales et communautaires.

Deux épisodes illustrent la fragilité de l'inclusion des acteurs d'opposition dans le jeu politique : l'échec de la conciliation concernant la réforme de la Commission Suprême pour les Élections et le Référendum (CSER) et le boycott de l'élection des gouverneurs en mai 2008. En décembre 2006, alors que Ṣāliḥ se félicite de la tenue d'élections libres et justes, un accord engageant les partis politiques à réformer la loi électorale ainsi que le statut de la CSER est signé entre le CPG et la Rencontre Commune avec le soutien de la Mission d'observation des élections de l'Union Européenne. Pendant une année, le dialogue initié entre le parti au pouvoir et l'opposition piétine, jusqu'à ce que la CSER, dont le mandat légal s'achève, soit gelée en l'absence de toute entente sur les termes de sa mission et de son organisation.¹⁰⁹ Depuis l'élection présidentielle, ce sujet paralyse en partie le champ politique yéménite, l'opposition ayant fait de la réforme de la loi électorale une priorité et la condition sine qua non de sa participation à tout projet de réforme annexe. Les ententes nouées ont été nombreuses mais éphémères, reposant trop souvent sur des relations interpersonnelles pour pouvoir engager les acteurs politiques sur la voie d'un véritable dialogue. Le 26 août 2008, le décret présidentiel n° 12 organise la formation d'une nouvelle Commission Suprême des Élections et du Référendum devant prendre en charge l'organisation et le contrôle de l'élection parlementaire prévue en avril 2009, qui prête serment devant la présidence le 1^{er} septembre. Les amendements proposés par l'opposition sont court-circuités et la sortie de la panne institutionnelle des pourparlers entre partis se fait de façon autoritaire, le président refusant de rompre avec ses habitudes d'encadrement des

¹⁰⁷ 'Aydarūs al-Naqīb, discussion avec l'auteur, 31 mai 2008, Sanaa.

¹⁰⁸ Zayd al-Shāmī, entretien avec l'auteur, *op. cit.*

¹⁰⁹ Le mandat de la CSER, formée en 2001, prend fin en novembre 2007.

élections.¹¹⁰ La confiscation par le pouvoir de l'institution d'observation des élections, qui réduit les perspectives d'une compétition électorale pacifique, pourrait aussi émousser les faveurs de la communauté internationale.¹¹¹ Le boycott de l'élection des gouverneurs révèle également la possible panne du facteur électoral comme moteur de pacification des conflits politiques.¹¹² L'élection, initiée par décret présidentiel puis par amendement de la Loi des autorités locales de 2000 au Parlement en avril 2008, invitait les conseils locaux à élire leur gouverneur pour un mandat de 4 ans.¹¹³ Nouvelle étape dans le processus de décentralisation initié par l'État depuis 2000, l'élection des gouverneurs, à l'agenda depuis de nombreuses années, devait aussi s'inscrire dans le cadre d'une entreprise d'apaisement des tensions dans les gouvernorats du Sud.¹¹⁴ Boycottée par une opposition qui n'avait d'ailleurs pas les moyens d'en transformer le visage, le scrutin du 17 mai 2008 a démontré la domination quasi-absolue du CPG, qui bénéficie, contrairement à la Rencontre Commune, d'un très bon ancrage local : dans l'ensemble, le candidat officiel du parti au pouvoir a remporté l'élection, parfois sans même être confronté à un adversaire.¹¹⁵ Dans le gouvernorat d'al-Dâli', le seul où la Rencontre Commune était majoritaire au niveau des assemblées locales, le vote a d'abord été annulé en raison du boycott de l'opposition. Le 18 mai, les élus reviennent sur leur décision et élisent 'Alî Qâsim Ṭâlib. Sous l'étiquette CPG, l'ancien dirigeant de la Marine de l'armée du Sud Yémen pendant la guerre de 1994, qui s'était exilé avant de revenir au Yémen en 1998 pour devenir conseiller de défense du président Ṣâliḥ, parvient à fédérer les voix.¹¹⁶

La position des partis d'opposition tout comme les directions prises par les mouvements protestataires nous rappelle que la question du durcissement des contestations en contexte autoritaire demeure sensible. En vue des législatives de 2009, un rejet du jeu institutionnel ou un éventuel recours à la violence ne sont pas à exclure. L'ouverture de la scène électorale en 2006 n'a donc pas apaisé la scène politique mais davantage nourri les ambitions des oppositions et, dans une certaine mesure, précipité l'aggravation de conflits intérieurs, fragilisant durablement les dispositifs de pouvoir du président Ṣâliḥ.

¹¹⁰ Voir le site Internet de la CSER. URL : <http://www.scer.org.ye/arabic/indexa.htm>.

¹¹¹ Les partis de la Rencontre Commune ont, jusqu'à la fin de l'année 2008, refusé toute légitimité et autorité à la nouvelle CSER. Le représentant de la Commission Européenne au Yémen aurait, selon l'hebdomadaire du PSY, déclaré que l'Union Européenne ne participera ni à l'observation de l'élection ni à la subvention de son organisation, les promesses de réforme n'ayant été tenues (*al-Thawrî*, première page, 4 septembre 2008).

¹¹² « Pourquoi participer aux élections ? De tout façon, tous les bénéfices sont pour Ṣâliḥ, qui joue le « décor » démocratique et s'attire les bénédictions des États-Unis. [...] Les élections, ce n'est pas important ! Les gens s'en fichent ! Ils pensent à survivre, à manger. C'est ça qui doit être notre préoccupation première : l'amélioration des conditions économiques et sociales. Les élections, c'est secondaire, vraiment. » Wahbiyya Ṣabra, membre du Bureau des femmes du PSY, entretien avec l'auteur, 27 janvier 2008, Sanaa.

¹¹³ Décret Républicain n°86 du 12 avril 2008 et Loi n°18 du 17 avril 2008 (amendement à la Loi sur les autorités locales n°4, 2000). Le nombre de votants doit être d'au moins 2/3 des élus locaux, et le candidat rassembler une majorité absolue pour être élu. Si la majorité n'est pas réunie au premier tour, un deuxième tour est organisé dans les mêmes conditions.

¹¹⁴ Voir *al-Siyâsiyya* (organe de l'agence de presse officielle Saba), 18 et 19 mai 2008.

¹¹⁵ Sauf dans les provinces de Ma'rib, dans le Jawf et à al-Bayḍâ', où le candidat indépendant (mais appartenant aux rangs du CPG) l'emporte face au candidat officiel.

¹¹⁶ Ce scrutin, qui témoigne bien de la fluidité des appartenances politiques, doit aussi nous pousser à explorer le potentiel et les limites d'une pacification politique des conflits par la promotion de l'élite locale. Cela pourrait faire l'objet d'une nouvelle recherche.

Annexes

Gouvernorat	Inscrits	Votants	Participation	Votes nuls	'Ali 'Abd Allāh Şāliḥ	Fayṣal bin Şamlān		
Capitale	831 057	510 714	61%	3%	383 294	75% ¹¹⁷	104 874	21%
Aden	289 905	160 409	55%	4%	106 246	69%	46 219	30%
Ibb	1 005 738	677 248	67%	3%	496 055	75%	144 737	22%
Taez	1 169 981	762 586	65%	4%	486 830	67%	226 137	31%
Hadramaout	499 691	292 265	58%	5%	148 696	53%	125 044	45%
Al-Hodeïda	940 379	609 086	65%	4%	525 615	90%	49 118	8%
'Amrān	436 286	282 271	65%	3%	198 939	73%	69 876	26%
Abyan	201 665	114 319	57%	3%	77 563	70%	32 396	29%
Al-Dāli'	217 025	146 820	68%	4%	71 053	50%	68 899	49%
Sanaa	496 490	357 570	72%	2%	13 080	84%	1 827	15%
Dhamār	601 865	376 657	63%	2%	318 998	87%	45 582	12%
Ḥajja	680 659	513 298	75%	2%	450 873	90%	49 597	10%
Al-Jawf	72 125	40 145	56%	1%	32 060	81%	7 464	19%
Laḥj	350 110	196 681	56%	4%	107 647	57%	77 314	41%
Al-Mahra	52 952	28 953	55%	3%	21 153	76%	6 337	23%
Ma'rib	122 419	85 016	70%	3%	62 193	75%	20 208	24%
Saada	306 462	216 060	70%	4%	188 968	91%	15 932	8%
Shabwa	205 327	114 632	56%	3%	65 560	59%	44 947	40%
Rayma	161 664	99 232	61%	3%	81 368	85%	13 781	14%
Maḥwit	253 047	184 639	73%	3%	157 736	88%	20 361	11%
Al-Bayḏā'	265 062	169 620	64%	3%	133 414	81%	29 443	18%
TOTAL	9 159 909	5 938 221	65%	3%	4 127 341	72%	1 200 093	21 %
CSER ¹¹⁸	9 247 370	6 025 188	65%	10%	4 149 673	77,2 %	1 173 025	21,8 %

Figure 1 : Résultats de l'élection présidentielle par gouvernorat¹¹⁹

	Inscrits	Votants	Participation
Élections législatives - 27 avril 1993	2 688 323	2 271 185	84 %
Élections législatives - 27 avril 1997	4 637 701	2 843 236	61 %
Élection présidentielle - 23 septembre 1999	5 600 119	3 772 941	67%
Élections locales et référendum - 20 février 2001	5 621 829	2 291 870	41%
Élections législatives - 27 avril 2003	8 097 495	6 201 254	77 %
Élection présidentielle et élections locales - 20 septembre 2006	9 247 370	6 025 188	65%

Figure 2 : Participation aux élections depuis 1993¹²⁰

¹¹⁷ Calcul fait par rapport à l'ensemble des votes valides.

¹¹⁸ Noter l'écart entre l'agrégation des résultats locaux et le résultat global annoncé par la CSER.

¹¹⁹ D'après les résultats de l'élection présidentielle par districts diffusés par la CSER le 16 octobre 2006 et publiés dans « Al-Āşima », 2007, p.508-573.

¹²⁰ D'après « CSER », 2006 et *al-Mithāq*, 19 mars 2001 (résultats annoncés par la CSER le 25 février).

Annexes photographiques



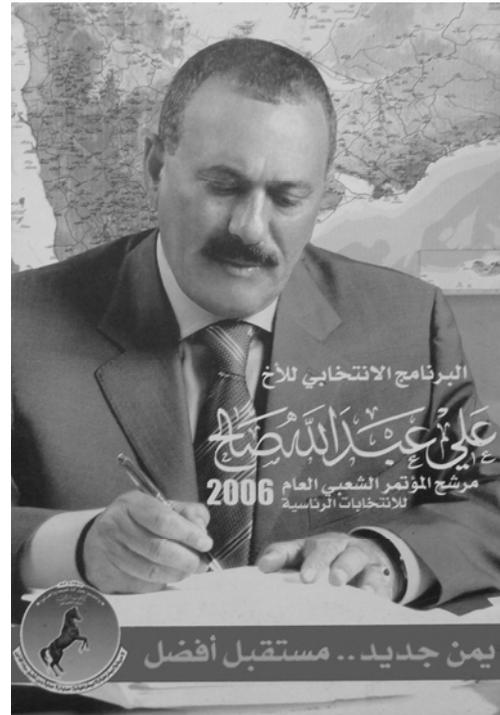
Bâb al-Yaman, septembre 2006. Prise du cœur symbolique du Yémen.



Bâb al-Qâ', Sanaa, 20 septembre 2006. Après le vote, le pouce marqué par l'encre indélébile, un vendeur reprend son travail et s'évade dans le qat.



Carrefour Hadda-Sittin, Sanaa, janvier 2007.
« Tu es dans nos cœurs ».



Programme de 'Ali 'Abd Allâh Sâliḥ.
« Yémen nouveau... Futur meilleur ».

<p>La promesse et la réalisation</p>	<p>Non à l'extrémisme Oui au centrisme et à la modération</p>	<p>L'homme que les gens aiment et qui aime les gens</p>	
<p>Une direction courageuse pour un Yémen fort</p>	<p>Abû Ahmad notre candidat et basta</p>	<p>Oui à la sécurité et à la protection</p>	<p>Ensemble pour un futur meilleur</p>

Quelques affiches produites par le Congrès Populaire Général.



Fayçal bin Shamlân : « Un président pour le Yémen. Pas un Yémen pour le président ».



Quelques affiches produites par la Rencontre Commune des Partis d'Opposition.

Références bibliographiques

« Al-Āṣima »

2007 : *Al-intikhâbât al-ri'âsiyya fî al-jumhûriyya al-yamaniyya*, Al-sulṭa 'alâ maḥakk al-tadâwul, Sanaa, Al-âfâq li-l-ṭibâ'a wa-l-nashr, 635p.

BONNEFOY L.

2007 : *Les relations religieuses transnationales contemporaines entre le Yémen et l'Arabie Saoudite : un salafisme importé ?*, thèse de doctorat, IEP de Paris, 511p.

BROWERS M.

2007 : « Origins and architects of Yemen's Joint Meeting Parties », *International Journal of Middle Eastern Studies*, 39, Cambridge, Cambridge University Press, pp.565-586.

BURGAT F.

1999 : « Le Yémen islamiste entre universalisme et insularité », in Leveau R., Mermier F. et Steinbach U. (dir.), *Le Yémen contemporain*, Paris, Karthala, pp.221-245.

2000 : « Les élections présidentielles de septembre 1999 au Yémen : du 'pluralisme armé' au retour à la 'norme arabe' », *Maghreb Machrek*, n°168, Paris, La Documentation Française, pp.67-75.

BURGAT F. et SBITLI M.

2002 : « Les Salafis au Yémen... ou la modernisation malgré tout », *Chroniques Yéménites*, 12, Sanaa, Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales.

CAMAU M. et GEISSER V.

2003 : *Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 372p.

CARAPICO S.

1993 (a) : « Election and mass politics in Yemen », *Middle East Report*, vol.23, pp.2-6.

1993 (b) : « Campaign politics and coalition building : the 1993 parliamentary elections », *Yemen Update : Bulletin of the American Institute for Yemeni Studies*, n°33, Sanaa.

CARAPICO S., WEDEEN L. et WUERTH A.

2002 : « The death and life of Jarallah Omar », *Middle East Report Online*, [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2002. URL : <http://www.merip.org/mero/mero123102.html>. Consulté le 25 août 2008.

« Commission Suprême pour les Élections et le Référendum » (CSER)

2006 : *Al-kitâb al-iḥṣâ'î li-l-intikhâbât al-niyâbiyya wa-l-ri'âsiyya li-l-fatra min 1993 ilâ 2003*, Sanaa, Maṭābi' al-ḥabashî al-ḥadîtha li-l-awfist, 90p.

DETALLE R.

1993 : « Yémen, les élections législatives du 27 avril 1993 », *Maghreb Machrek*, n°141, Paris, La Documentation Française, pp.3-26.

1996 : « Les partis politiques au Yémen : paysage après la bataille », in Baduel P. R. (dir.), *Les partis politiques dans le monde arabe, Revue d'Études des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°81-82, Aix-en-provence, Édisud, pp.331-348.

DORLIAN S.

2008 : « Les reformulations identitaires du zaydisme dans leur contexte socio-politique contemporain », *Chroniques Yéménites*, 15, Sanaa, Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales.

DRESCH P. et HAYKEL B.

1995 : « Stereotypes and political styles : islamists and tribesfolk in Yemen », *International Journal of Middle East Studies*, Vol. 27, n°4, Cambridge, Cambridge University Press, pp.405-431.

DRESCH P.

1995 : « The tribal factor in the 1994 Yemeni crisis », in Jamal S. al-Suwaidi (dir.) : *The Yemeni war of 1994, causes and consequences*, Londres, ECSSR - Saqi Books, pp.33-55.

2000 : *A modern history of Yemen*, Cambridge, Cambridge University Press, 285p.

« International Institute for Democracy and Electoral Assistance » et « Arab NGO Network for development » (IDEA et ANND)

2005 : *Building democracy in Yemen ; women's political participation, political party life and democratic elections*, Stockholm, International IDEA.

JOHNSEN G.

2006 (a) : « Salih's road to reelection », *Middle East Report Online*, [En ligne], mis en ligne le 13 janvier 2006. URL : <http://www.merip.org/mero/mero011306.html>. Consulté le 25 août 2008.

2006 (b) : « The election Yemen was supposed to have », *Middle East Report Online*, [En ligne], mis en ligne le 3 octobre 2006. URL : <http://www.merip.org/mero/mero100306.html>. Consulté le 25 août 2008.

KHADARÎ Anwar Qâsim (al-)

2007 : « Al-intikhâbât al-ri'âsiyya 2006 », in *Al-Yaman. Mashâhid wa-ahdâth 2006*, Sanaa, Markaz al-jazîra al-'arabiyya li-l-dirâsât wa-l-buḥûth, pp.7-69.

KRICHEN A.

2007 : « Laïcs islamistes : pourquoi l'union ? », *Oumma.com*, [En ligne], mis en ligne le 11 janvier 2007, URL : <http://oumma.com/laics-islamistes-pourquoi-l-union#>. Consulté le 25 août 2008.

« Al-Marşad al-Yamanî li-Ḥuqûq al-Insân »

2007 (a) : *Al-taqrîr al-tahlîlî li-l-riqâba 'alâ al-intikhâbât al-ri'âsiyya wa-l-maḥaliyya fî-l-Yaman* 2006, Sanaa, 93p.

2007 (b) : *Annual report on human rights and democracy 2006 (executive summary)*, Sanaa, 81p.

MERMIER F.

2008 : « Yémen : le Sud sur la voie de la sécession ? », *ÉchoGéo*, Sur le vif 2008, [En ligne], mis en ligne le 19 juin 2008. URL : <http://echogeo.revues.org/index5603.html>. Consulté le 25 août 2008.

NASHIR Sâdiq

2003 : *Jâr Allâh 'Umar yatakallam*, Sanaa, Markaz 'ubâdî li-l-dirâsât wa-al-nashr, 142p.

PHILLIPS S.

2007 : « Evaluating political reform in Yemen », *Carnegie papers*, n°80, Carnegie Endowment for International Peace. En ligne, URL : http://www.carnegieendowment.org/files/cp_80_phillips_yemen_final.pdf. Consulté le 25 août 2008.

SCHWEDLER J. et CLARK J. A.

2006 : « Islamist-Leftist cooperation in the Arab World », *ISIM Review*, n°18. En ligne; URL : http://www.isim.nl/files/Review_18/Review_18-10.pdf. Consulté le 25 août.

SHUJA' Aḥmad Amîn (al-)

2007 : « Mawqif al-shaykh 'Abd Allâh bin Ḥusayn al-Aḥmar min tarshîḥ Şâliḥ li-l-ri'âsa », in *Al-Yaman. Mashâhid wa-aḥdâth 2006*, Sanaa, Markaz al-jazîra al-'arabiya li-l-dirâsât wa-l-buḥûth, pp.71-85.

YAMANÎ Aḥmad (al-)

2003 : *The dynamic of democratisation – Political parties in Yemen*, Friedrich Ebert Stiftung, 89p.